2 FÉVRIER 1952

N° 329 - 100 FRANCS

France

ILLUSTRATION

LE MONDE ILLUSTRÉ

Illinois U Library

N CHINE ROUGE

matière de manifes-
ns de masse la Chine
muniste s'est par-
ment assimilé les
édés spectaculaires
a Russie soviétique.
ait le type extrême-
ntal des manifes-
, ce cortège popu-
défilant à travers
n avec ses drapeaux
es innombrables por-
de Staline pourrait
lérouler sur la place
ouge de Moscou.

r notre enquête sur
xtrême-Orient et la
ace sino-sovié-
» : la République
ulaire de Chine.)

L'HÔTEL NAPOLÉON-BONAPARTE - ILE ROUSSE

Pour vos vacances 1952 visitez la Corse resplendissante de lumière et de beauté

8me ANNEE — NUMÉRO 329 2 FÉVRIER 1952

France
ILLUSTRATION
LE MONDE ILLUSTRÉ

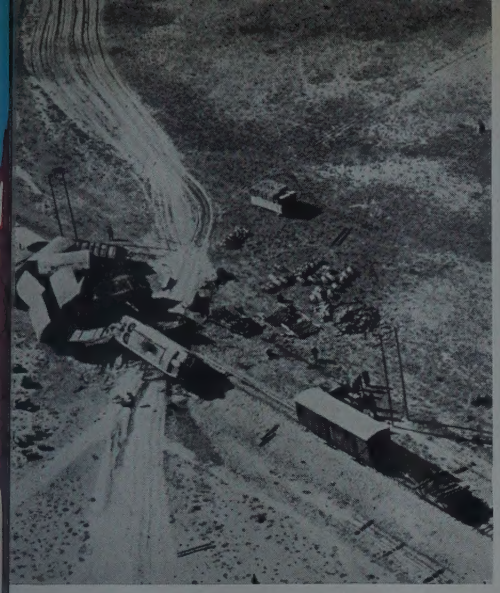

SABOTEURS ONT COMMIS DES ATTENTATS
LES VOIES FERRÉES, FAISANT DÉRAILLER
RZE WAGONS SUR LA LIGNE SFAX-SOUSSE.

MMAM-LIF, DEVANT LA RÉSIDENCE D'HIVER
EY ; LES TRÈS JEUNES GENS SONT EN MAJO-
DANS LE NOMBRE DES MANIFESTANTS.

ALAIS DE CHAILLOT, DE DROITE A GAUCHE :
MOHAMMED BADRA ET SALAN BEN YOUSSEF,
STRES TUNISIENS DES AFFAIRES SOCIALES ET
A JUSTICE, DISCUTENT AVEC M. FARIS EL
URY BEY, PRÉSIDENT DE LA DÉLÉGATION
NNE, DE LA NOTE QU'ILS ONT DÉPOSÉE A
N. U. CI-CONTRE : M. DE HAUTECLOCQUE,
ENT GÉNÉRAL, RECONDUIT PAR M. CHENIK,
IER MINISTRE, QUITTE LE PALAIS DE HAMMAM-
OU IL S'EST ENTRETENU AVEC S. A. LE BEY.

ACCÈS DE FIÈVRE EN TUNISIE

(Voir pages 106 et 107.)

ACTUALITÉS MONDIALES

NAIROBI. Au cours de leur prochain voyage au Kenya la princesse Elizabeth et le duc d'Edimbourg séjourneront à Sagana Lodge, dans les montagnes, où ils seront gardés par ces imposants policiers indigènes.

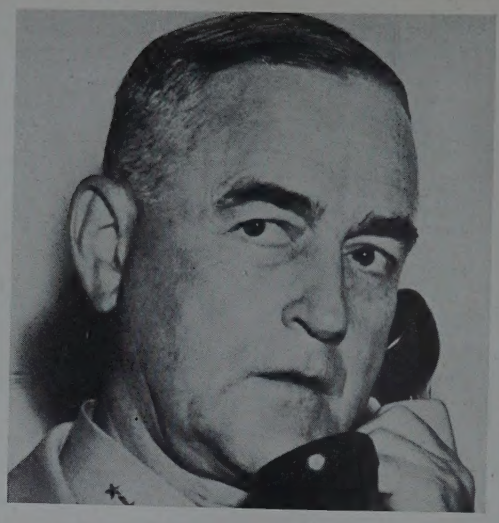

VOICI L'HOMME DE LA SEMAINE

L'AMIRAL MAC CORMICK, actuellement commandant de la flotte américaine de l'Atlantique, sera appelé au commandement en chef des forces navales de la défense atlantique, M. Winston Churchill ayant renoncé, durant ses entretiens récents avec M. Truman, a revendiquer ce poste pour la Grande-Bretagne.

LE CAIRE. Des commandos égyptiens ont le camp de Tel-el-Kebir. Une véritable s'ensuivit : 170 Egyptiens furent capturés, dont de la police, Abdul Raouf, qui d'ailleurs a été

WASHINGTON. M. Churchill, avant de regagner Londres, a affirmé devant le Congrès américain, où il reçut un accueil chaleureux, la résolution britannique de s'opposer à toute nouvelle agression en Asie.

NEW-YORK. De nombreuses manifestations ont été organisées aux Etats-Unis en l'honneur du capitaine Kurt Carlsen, le héros du *Flying Enterprise*. A Broadway, la traditionnelle pluie de papier l'a accueilli.

PARIS. Avant de regagner les U. S. A., le c Spellmann s'est rendu au Q. G. de Rocquencour s'est entretenu avec le général Eisenhower et a des adjoints de celui-ci, le général Biddle (ci-c

SAN FRANCISCO. Bloqué par les neiges dans une passe des montagnes Rocheuses, ce train de luxe a dû attendre les secours durant trois jours, à l'issue desquels il fallut hospitaliser 27 des 232 voyageurs.

WASHINGTON. M. David K. E. Bruce, qui succède à M. James Webb comme sous-secrétaire d'Etat, va quitter son poste d'ambassadeur des U. S. A. à Paris, où l'on regrettera le départ de cet ami de la France.

RANGOON. Malgré les séditions communistes guerre civile qui fait rage en de nombreuses r du pays, la Birmanie a célébré par d'imposantes monies le quatrième anniversaire de son indépen

A SEMAINE

E. Le 17 janvier de chaque année la fête de Antoine, considéré comme le patron des animaux, occasion d'une cérémonie au cours de laquelle omains font bénir leurs compagnons familiers.

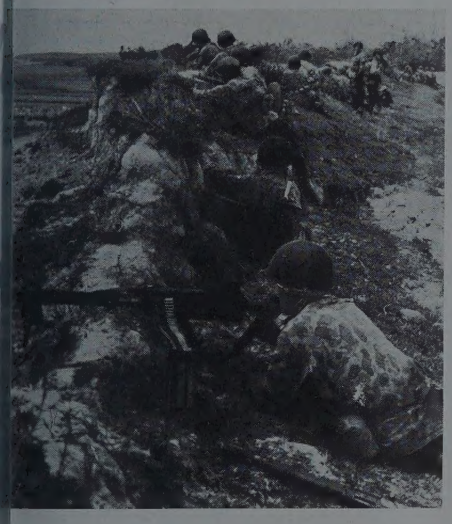

OI, Le Vietminh tente des efforts désespérés reprendre Hoa-Binh, et nos troupes livrent des ats furieux pour protéger la route coloniale n° 6, elie la place attaquée au périmètre du delta.

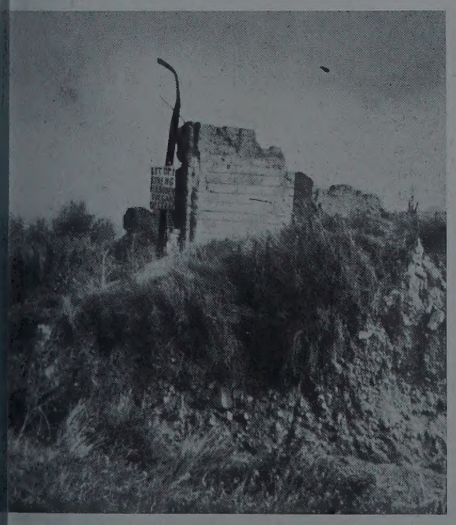

MUDE. Un lieu fameux de la guerre 1914-1918, oulin qui se dressait sur la rive droite de l'Yser, en du « Boyau de la Mort », vient de disparaître. Les s en ont été démolies et le terrain a été nivelé.

D'un Samedi à l'autre

PAR GEORGES DUHAMEL

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Puisque nous ne pouvons feuilleter les journaux sans y trouver quelque renseignement, qui se veut révélateur, ou quelque vaticination concernant la guerre biologique, la guerre de l'avenir, je vais citer encore une fois ici l'opinion du grand Charles Nicolle, car cette opinion comporte, malgré tout, un élément d'espoir. Je ne me lasserai jamais de répéter que Charles Nicolle est l'une des plus hautes figures de notre siècle ingrat. Non content d'avoir délivré l'humanité d'un fléau, le typhus exanthématique, il est l'inventeur d'une philosophie que je juge tout à fait originale parce qu'elle remet en question ce que nous considérons trop volontiers comme des certitudes, au mépris des surprises futures.

Un jour que nous parlions de l'éventualité d'une guerre biologique ou mieux microbiologique, et de ce que seraient alors les armes dites biologiques, Charles Nicolle murmura : « Je ne suis pas très inquiet. Assurément, on peut contaminer l'eau d'un puits ; mais il est très difficile de forcer la main à la nature et de déterminer, par exemple, une épidémie considérable dans une intention criminelle et, justement, dans une intention belliqueuse, offensive. »

Cet entretien avait lieu en Afrique du Nord. Nous parcourions une région menacée par des nuages de sauterelles. Un savant avait eu l'idée, fort intéressante d'ailleurs, de donner à quelques sauterelles, qu'il avait capturées, une maladie contagieuse et épidémique. Après quoi, les sauterelles rendues malades de cette façon avaient été, de nouveau, mêlées à la foule dévorante de leurs congénères. La maladie s'était répandue conformément aux prévisions ; quelques sauterelles étaient mortes ; mais, bientôt, cette épidémie artificielle s'était trouvée mise en échec par les réactions normales de la nature et le peuple des sauterelles avait continué de ravager les champs.

On imagine que les nations menacées ne seraient pas sans défense contre une offensive biologique. Outre les moyens naturels de l'organisme humain, elles mettraient en jeu tout l'appareil de la science moderne : les malades seraient isolés et soignés ; on organiserait aussitôt des recherches, des vaccinations. La thérapeutique jouerait tous ses atouts. On est en droit d'espérer qu'une science noble et généreuse donnerait la réplique à une science avilie, indigne de sa mission.

La nature ne se fait pas faute de tromper nos calculs et nos prévisions. Dès l'année 1940, l'Académie de médecine réunit une commission pour étudier les problèmes qu'allait comporter le rationnement alimentaire, pour surveiller, en particulier, l'apparition et le développement des avitaminoses, c'est-à-dire des maladies qui résultent d'une disette de vitamines. Or les avitaminoses, en France, furent, somme toute, rares et bénignes, malgré la médiocrité des rations en quantité et en qualité.

Patiemment, courageusement, les thérapeutes cherchent sans cesse de nouveaux remèdes. Ils en trouvent. Certains de ces remèdes sont végétaux, d'autres minéraux, d'autres encore organiques ou biologiques. L'efficacité de ces remèdes est bientôt démontrée par un grand nombre d'observations sérieuses que les compagnies savantes étudient, apprécient, jugent et classent. Aussitôt, l'espérance entonne un hymne d'allégresse. En vérité, le nouveau médicament fait des prodiges. On l'emploie, sans tarder, dans tous les cas, et parfois même sans discernement. C'est fort excusable, car l'espoir de guérir, d'alléger la souffrance des malades, de les sauver de la mort, cet espoir est vif au cœur de tout médecin digne de ce nom. Cependant, le tableau change : les ennemis, les microbes — je ne parle ici que des maladies infectieuses — organisent la résistance. Ils s'accoutument aux poisons qui doivent les détruire ; ils apprennent à déjouer les effets de la drogue. La médecine, sans cesse, doit chercher de nouveaux moyens, de nouvelles armes, de nouveaux alliés, de nouvelles méthodes.

Il est difficile d'anéantir une maladie ; mais il est difficile aussi de créer une maladie nouvelle. Nous savons, par expérience, qu'il faut de grands efforts pour circonscrire une épidémie ; rien ne nous prouve encore qu'il soit possible aux hommes d'en organiser une.

Je reviens à Charles Nicolle, grand maître en présence de tels problèmes.

Je lui parlais, un jour, de certains accidents dus à la vaccine et de ce que nous pourrions faire si cette maladie bénigne et bienfaisante devenait soudain une maladie grave. Nicolle répondit avec un geste de souriante sérénité : « Nous trouverons autre chose ! »

PENDANT 30 ANS J'AI TRAVAILLÉ AVEC LUI

PAR LE GÉNÉRAL GUILLAUME

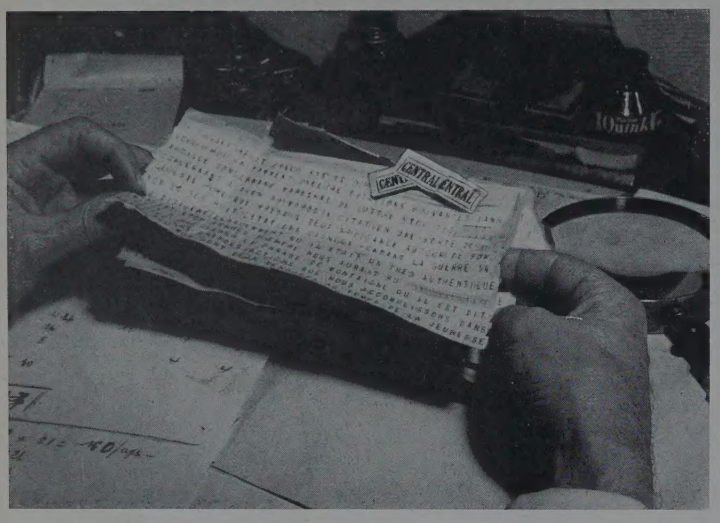

DANS CE TÉLÉGRAMME QU'IL NOUS ADRESSAIT DE RABAT, LE RÉSIDENT GÉNÉRAL AU MAROC COMPLÉTAIT L'ARTICLE CI-DESSOUS DANS LEQUEL IL ÉVOQUE AVEC ÉMOTION SES SOUVENIRS SUR LE MARÉCHAL DE LATTRE.

De même que les enfants de France apprennent la merveilleuse histoire de Bayard et de Du Guesclin, de Turenne et de Condé, ils apprendront demain celle du maréchal Jean de Lattre de Tassigny, mort, à l'apogée de sa gloire, au service de la patrie. Aujourd'hui je voudrais seulement évoquer deux épisodes de la vie légendaire de celui qui fut mon compagnon d'armes au Maroc, mon chef à la Ire Armée française et qui ne cessa de me témoigner, pendant plus de trente années, une affection qualifiée par lui de fraternelle.

L'ÉPISODE MAROCAIN (1921-1927)

Au mois de novembre 1921 le capitaine de Lattre débarque au Maroc. Une sorte de légende héroïque prenait déjà naissance autour de son nom, et ses huit citations gagnées pendant la guerre 1914-1918 disaient éloquemment qu'il était un très authentique soldat. Auquel d'entre nous aurait pu mieux s'appliquer la phrase de Montaigne où il est dit : « Toutes les grandes actions que nous accomplissons dans notre âge mûr sont déjà dénouées au temps de la jeunesse » ? Il était un animateur. Il donnait une âme à ce qui n'en avait pas toujours, même aux bureaux dont il savait rendre efficace le travail. Le général Lyautey, séduit d'emblée par la brillante ardeur de ce jeune officier, songe à l'attacher à son état-major. Mais la soif d'action du capitaine de Lattre le pousse irrésistiblement vers les secteurs de l'avant. A cette époque de vastes taches de dissidence enserrent et menacent les plaines marocaines, seules pacifiées : au sud, l'Atlas et les régions sahariennes ; au nord, le Rif. C'est auprès du général Poeymirau, collaborateur et disciple préféré du général Lyautey, que le capitaine de Lattre découvre pour la première fois, au cours des opérations de 1922 et 1923, dans la vallée de la haute Moulouya et de la fameuse tache de Taza, l'armée d'Afrique, étonnante synthèse de soldats de races et de religions diverses, tous au service de la France, pour laquelle ils versent généreusement leur sang : légionnaires, tirailleurs nord-africains, Sénégalais, goumiers, Moghazenis et partisans marocains. N'est-ce pas cette armée que, plus de vingt ans plus tard, en 1944, le général de Lattre de Tassigny conduira sur les côtes de Provence pour libérer la France de l'envahisseur ?

Mais surtout le capitaine de Lattre découvre l'œuvre de Lyautey. Il saisit la signification profonde d'une conquête qui, si elle s'accomplit par les armes, ne vise, en dernière analyse, que celle des cœurs. Après chaque bond en avant le pays est équipé et organisé, les routes sont tracées, tandis que se construisent les infirmeries et les écoles. Comment le capitaine de Lattre ne serait-il pas séduit par le génie du chef qui inspire et réalise une telle œuvre ? Comment ne subirait-il pas la contagion de cette fièvre d'action qui consume le créateur du Maroc ? Comment n'admirerait-il pas ce grand seigneur épris de faste et de grandeur ?

Au feu il continue de s'imposer par sa bravoure. Il estime en effet que les chefs et leur état-major se doivent de prendre leur part des risques qu'ils imposent à la troupe. C'est ainsi que, devenu en 1925 chef d'état-major de Taza, lors de la ruée rifaine qui menace d'encercler la ville et de couper les communications entre le Maroc et l'Algérie, il reçoit, en première ligne, sa cinquième blessure. Peut-être la balle qui l'atteint au genou vient-elle à point pour lui rappeler que les années passent et qu'il ne lui reste que quelques mois avant la limite d'âge pour se présenter à l'Ecole supérieure de guerre. Rentré en France, c'est après une préparation éclair de quatre mois qu'il affronte le concours ; reçu troisième de sa promotion, il en sortira major. Séparés par le jeu des mutations, nous nous étions retrouvés à l'Ecole de Guerre, et c'est ainsi qu'une nuit, tandis que nous travaillions tous les deux dans l'appartement du commandant de Lattre, avenue de Versailles, je pris dans mes bras un bébé qui venait d'arriver au monde et qu'on appela Bernard.

L'ÉPISODE DE LA DÉFENSE DE STRASBOURG (janvier 1945)

Éperonnée par son chef, la Ire Armée, débarquée depuis le 15 août sur les côtes de Provence, n'allait connaître aucun répit. Là, le général de Lattre devait donner sa mesure, réaliser le destin pour lequel il avait été créé et mettre chaque jour en pratique une phrase fameuse de Clausewitz qu'il m'avait si souvent répétée sous la guitoune au cours de nos interminables conversations nocturnes : « Se fixer un grand dessein et le poursuivre avec une énergie persévérante, telle est la cause déterminante du succès. » Avec le sûr instinct d'un vrai chef de guerre il a saisi un de ces moments de l'histoire où une décision hardie et prompte peut faire brusquement pencher la balance du côté de la victoire. Les deux cités de Toulon et de Marseille, investies, tomberont en même temps, l'audace et l'énergie de de Lattre l'auront voulu. Lorsque, à bout d'essence et de munitions, la Ire Armée atteint la muraille des Vosges, elle la trouve fortement tenue par l'ennemi. C'est presque simultanément qu'en novembre, et après une série de durs combats, la muraille est débordée par la Ire Armée, qui fonce, par Belfort, sur Mulhouse et atteint le Rhin la première, et qu'au nord la 2e division blindée du général Leclerc atteint en un raid audacieux Strasbourg.

Mais voilà qu'aux derniers jours de décembre, à la suite de l'offensive de Von Runstedt, le commandement allié décide l'évacuation de la basse Alsace. Le général de Lattre s'insurge à l'idée que Strasbourg puisse être livré aux représailles des Allemands. Avant même d'en avoir reçu l'ordre du gouvernement, il décide de défendre à tout prix la capitale de l'Alsace.

Aucune division n'est disponible. Celle que je commandais alors, la 3e division d'infanterie algérienne, renforcée de goumiers et de F. F. I., est étalée sur un front de plus de 60 kilomètres dans les hautes Vosges, de Thann à Kaysersberg, par le col du Bonhomme, les abords de la Schlucht, Orbey, libéré quelques jours plus tôt. Cette division se bat sans un jour de repos depuis le 15 août. Un seul bataillon de tirailleurs, qui vient de subir de lourdes pertes, est en réserve. Il appartient à un régiment qui, en dix mois de combats, a renouvelé quatre fois ses effectifs.

Convoqué à Montbéliard dans la nuit du 3 au 4 janvier, je reçois du général de Lattre l'ordre de défendre Strasbourg, que nos alliés ont déjà évacué et où ne sont demeurés que quelques escadrons de garde mobile et des unités F. F. I. Le général connaît l'usure extrême de ma division. Il sait que mes unités sont déployées dans la neige, nez à nez avec l'ennemi. Peu importe, Strasbourg doit être sauvé. Il relèvera mes unités dès qu'il le pourra, et sans désemparer je dois, avec un seul bataillon, me porter au secours de Strasbourg et en organiser la défense. Il m'interdit, quoi qu'il puisse advenir, tout esprit de recul. S'il le faut, me dit-il, « tu feras Stalingrad ». Dans la nuit même je me mis en route après avoir alerté le bataillon de tirailleurs.

Strasbourg vivra des jours tragiques, les Allemands ayant franchi le Rhin au nord de la place et poussé de violentes attaques sur son flanc sud. Ce sont des unités exténuées qui, jetées au fur et à mesure de leur arrivée dans le combat, interdisent aux Allemands l'accès de la ville : Strasbourg est sauvé. S'il l'a été par l'héroïsme des troupes, il l'a été tout d'abord par la volonté inflexible du chef qui mit en elles toute sa confiance et qui accepta, comme il le fit toujours, le risque majeur.

Quelques jours plus tard Strasbourg devait être le pivot nord de l'offensive qui, en plein hiver, dans les bourrasques de neige, allait délivrer la haute Alsace et se terminer par une éclatante victoire. Jamais je ne le vis plus solide, plus tendu, plus grand que pendant cette période où il fut vraiment l'âme de la bataille, insufflant une volonté passionnée de victoire aux hommes et aux chefs. On le voyait partout, sur les routes enneigées, dans les P. C. de ses généraux, à l'avant avec les unités au combat, ne rentrant tard la nuit que pour dormir deux heures et repartir pour faire face à la bourrasque. La difficulté excitait son génie, et il ne donnait vraiment toute sa mesure que lorsque les situations étaient dramatiques. Le 8 février 1945 le commandement américain lui écrivait ce que la France tout entière connaît enfin aujourd'hui : « Votre nom sera inscrit dans l'histoire comme le grand libérateur de Colmar et celui qui rendit la liberté et la paix aux Alsaciens. »

Esprit de décision, volonté inflexible, goût du risque, ténacité surhumaine, n'est-ce pas là le secret de tant de victoires remportées sur les fronts de France, du Maroc, d'Allemagne et d'Indochine ? La défense d'Hanoï, en 1951, ne rappelle-t-elle pas celle de Strasbourg en 1945 ? Devant la tombe de ce grand soldat qui fut un grand vivant, ceux qui le pleurent doivent d'abord songer au magnifique exemple qu'il laisse à tous les Français.

DE LATTRE A SAUVÉ L'INDOCHINE

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL LUCIEN BODARD

UNE DES DERNIÈRES PHOTOGRAPHIES PRISES EN INDOCHINE DU MARÉCHAL DE LATTRE NOUS LE MONTRE S'ENTRETENANT FAMILIÈREMENT AVEC NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL LUCIEN BODARD.

PARTANT EN AVION POUR L'INDOCHINE, M. LETOURNEAU EST SALUÉ PAR M. NGUYEN HUY LAI, VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE.

LE MEILLEUR HOMMAGE A LUI RENDRE C'EST DE MAINTENIR SON ŒUVRE

Hanoï, janvier 1952.

Il est rare que la mort d'un chef, d'un général aussi illustre soit-il atteigne la sensibilité profonde de ses troupes. Surtout quand, depuis deux mois, elles sont engagées dans la jungle et la montagne en de pénibles et confuses mêlées, quand elles luttent pour leur vie comme pour une difficile victoire. Et il me semble d'abord qu'il en fut ainsi en Indochine même pour le général de Lattre. Je me trouvais sur un champ de bataille, à l'endroit où la route de Hoa-Binh s'engage dans les calcaires tenus par les Vietminh, quand la nouvelle, avec presque un jour de retard, me parvint. Un colonel, qui sous sa tente de campagne regardait les signes innombrables barbouillés sur sa carte d'état-major, haussa les épaules. « Comment pourrais-je avoir de la peine ? dit-il. Je travaille au 1/100.000 ! » Mais cet homme, qui avait été l'un des proches du général, ajouta : « N'est-ce pas ainsi la meilleure manière de lui être fidèle ? »

Près d'un an j'ai vécu, comme journaliste, auprès du général de Lattre, et je peux dire qu'il est mort à la tâche, d'épuisement. Jamais je n'ai vu en un homme un tel acharnement, une telle concentration sur une tâche. Alors seul le but comptait — et c'était la chose parfois subtile et complexe, parfois immédiate et brutale, qu'il sentait, ou plutôt qui s'imposait à lui. Et pour cela il ne ménageait personne, et d'abord, et surtout pas lui ! Il aurait tout sacrifié — et lui-même s'est sacrifié.

En un an, quel changement ! Il était arrivé dans toute sa force, et de sa personnalité il avait brassé l'Indochine. Car là était un de ses principaux secrets — de remuer les gens et les mondes, pour les façonner, pour en retirer le maximum, pour en faire des instruments. « Les choses sont ce qu'on les fait », disait-il. Il ne s'agissait pas de maquillage. C'était une croyance dans le pouvoir de la volonté et de l'habileté. Non qu'il n'eût pas l'instinct très précis des obstacles et des difficultés, mais il croyait que contre eux il fallait faire le plus possible, soit en les surmontant, soit en les contournant. Etrangement, dans un dosage merveilleux, il alliait la prudence à la témérité. C'était pleinement un joueur, car il croyait que le jeu est l'essence supérieure des choses. Mais en ces parties forcenées de la guerre et de la politique il croyait que le gagnant était celui qui tirait parti au maximum de ses cartes.

Toujours donc il se surpassait et obligeait les autres à se surpasser. De là son extraordinaire exigence, de là sa dureté pour les fautes et les erreurs quand elles compromettaient un plan, quand elles étaient le signe d'une nature inférieure, quand elles étaient les produits de la lâcheté ou de la sottise. Alors il n'avait pas d'indulgence. Mais en même temps il avait un merveilleux talent à trouver les hommes et à les exploiter. Souvent ces élus le maudissaient. Et pourtant, quelles que fussent les circonstances, ils lui étaient indéfectiblement fidèles et attachés. Car ils savaient qu'ils faisaient de grandes choses, parce qu'ils avaient aussi pris le goût du sérieux absolu. Alors de Lattre, quand il le fallait, quand il éprouvait le sentiment d'une valeur — mettons d'une nature — savait pardonner, pleinement.

Car il ne se faisait pas d'illusions. Dès son arrivée en Indochine il n'ignorait pas qu'il engageait la plus dure, la plus terrible des parties — non seulement contre les Vietminh, mais aussi contre toutes les menaces de l'Asie, contre toutes les incertitudes de l'univers. Ce pays qui s'écroulait dans les défaites militaires et les impasses politiques, il l'étaya d'abord à la hâte, puis il entreprit de lui fournir les structures nécessaires en vue d'un avenir bien incertain. Et ce réaliste presque cynique mit dans son œuvre, mit dans l'Indochine une foi étonnante, presque naïve, presque mystique.

Aussi fallait-il toujours, au fur et à mesure qu'il s'engageait davantage dans sa tâche, qu'il donnât plus de lui-même. Lui, il ne croyait qu'en l'activité : le repos et la maladie étaient à ses yeux des disgrâces. Il traitait par le mépris certaines contingences matérielles, comme le climat, comme l'usure. Son médecin, le lieutenant-colonel Petchot-Bacquet, était là simplement pour lui maintenir le « tonus » nécessaire, pour ses colères, pour ses discours, pour ses défilés, pour ses voyages, pour ses batailles, pour ses calculs, pour ses inspirations, pour ses décisions, pour toute la gamme imprévue de son caractère, pour qu'il tranchât, pour qu'il effrayât, pour qu'il charmât. Parfois il faisait semblant d'écouter certains conseils de ménagement, mais ce n'était qu'une comédie. Il ne pouvait pas, il lui était impossible de s'arrêter. On sait qu'il ne dormait guère : le sommeil n'était-il pas un temps perdu ? Il lui fallait vivre dans son atmosphère à lui, dans un curieux mélange de maîtrise et de tension.

Bien plus, il eut ce courage inouï de continuer quand la machine humaine se mit à flancher et aussi quand il fut atteint si profondément, si douloureusement en lui-même par la mort de son fils. Ce fut alors, pour cet homme qui avait toujours eu la chance avec lui, une trahison amère du destin, la révélation de la douleur. Mais, encore une fois, l'œuvre devait passer d'abord, et, héroïquement, il continua. Sa partie suprême — car il savait que d'elle dépendait en grande partie l'avenir de l'Indochine — il la joua aux Etats-Unis. A tout prix il s'efforça de secouer l'inertie de l'opinion américaine ; il s'était proposé de la retourner en faveur des Etats associés, de la longue lutte française d'Extrême-Orient. Il s'acharna alors en forcené. Jamais il ne montra plus de talent et de brio. Il réussit presque. Et ensuite, des semaines encore, il persista dans le travail. Il se refusait à cette évidence : qu'il devait se ménager. Même quand il était marqué par les stigmates de la fatigue et de la maladie il n'acceptait pas de céder. Il ne pouvait accepter cette forme de compromission qu'est le ménagement. Toujours devant lui, comme une sorte de hantise permanente, il avait son œuvre à poursuivre.

Le général de Lattre a sauvé l'Indochine. Mais il en est mort, après que son fils eut d'abord été frappé. L'Indochine actuelle, c'est essentiellement l'Indochine de de Lattre, faite par lui contre tant de forces adverses, au prix de tant de peine et de génie. De là le choc profond, ce tressaillement intérieur qui marqua le pays à l'annonce de la nouvelle fatale. Maintenant il faut continuer sur sa lancée. Dans une conférence de presse le général Salan déclarait : « On ne succède pas au général de Lattre. » Et cependant il faudra bien que quelqu'un lui succède. Car le seul hommage qui, profondément, aurait touché le cœur du général, c'est — bien plus que le titre de maréchal — la résolution de maintenir son œuvre. Il mourut au moment même où elle était mise à l'épreuve par l'assaut farouche du Vietminh. En cette heure des hommes tombent pour dégager la route de Hoa-Binh. Prochainement cette œuvre peut être en proie à une invasion chinoise. Mais ce qui existe, ce béton, ces groupes mobiles, l'armement américain, ce moral des troupes, cette amitié du peuple vietnamien, cette entente avec S. M. Bao Daï et le président Huu, ces armées nationales des Etats associés, ce courage des milices et des partisans tonkinois, tout cela a été façonné, indélébilement, par de Lattre.

A la limite de la zone occupée par les Britanniques a Ismailia, deux sentinelles veillent sur une barricade. — Ci-dessous : un véhicule de la R. A. F. a été incendié par des terroristes.

Les émeutes du Caire ont suivi de peu l'attaque que les Anglais avaient lancée, a Ismailia, contre les policiers égyptiens, qui capitulèrent (ci-dessous), après une très vive résistance.

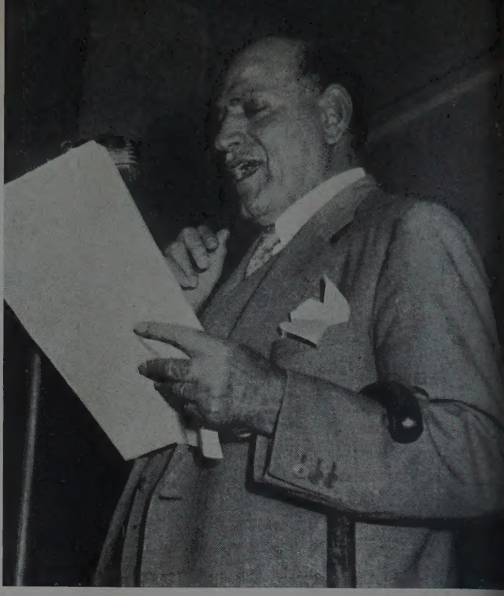

Nahas pacha, dont le gouvernement, formé [illegible] janvier 1950, a été révoqué par le roi Farou[k] disposait de la majorité absolue au parlemen[t]

APRÈS LES ÉMEUTES DU CAIRE RETOURNEMENT POLITIQUE

Les tragiques émeutes qui ont ensanglanté au Ca[ire] la journée du 26 janvier ont provoqué un renv[er]sement brutal de la situation. Elles faisaient su[ite] aux graves incidents qui s'étaient produits à Ismai[lia] au cours du désarmement par les Britanniques [des] forces de police auxiliaires égyptiennes. L'opération [se] transforma en une véritable bataille qui avait f[ait] quarante-trois morts du côté égyptien et cinq du c[ôté] anglais. Surexcités par un appel violent lancé le ma[tin] même par la radio du Caire, des dizaines de milli[ers] de manifestants hurlant des slogans xénophob[es] envahirent samedi dernier le centre de la capitale. Da[ns] le nombre, beaucoup d'étudiants, encadrés par [des] membres des « bataillons de libération ». Les émeuti[ers] se rendirent maîtres rapidement des artères principal[es] où ils saccagèrent les magasins tenus par des Occid[en]taux, puis y mirent le feu. Des cinémas, des restauran[ts] les consulats de Suède et du Liban furent incendi[és]. Le célèbre hôtel Shepheard n'est plus qu'un amas [de] décombres. La police restant volontairement passi[ve]. Vers 18 heures l'armée entra en action et rétab[lit] l'ordre. On estime à une centaine le nombre des mo[rts] et des blessés. Le roi Farouk « démissionna » al[ors] Nahas pacha et ses ministres, qui avaient envisagé [la] rupture des relations diplomatiques avec l'Angleter[re] et chargea son conseiller personnel et ami, Ali Mah[er] pacha, ancien président du Conseil avant la guerre, [de] constituer un nouveau gouvernement. En même tem[ps] la loi martiale était proclamée.

Ali Maher pacha, nouveau premier ministr[e] est un adversaire de toujours du Wafd et [de] Nahas pacha, qui l'avait fait arrêter en 194[1]

LE SUD-EST ASIATIQUE ET LA MENACE SINO-SOVIÉTIQUE (*)

VI

LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

PAR JEAN-A. KEIM

Le 15 août 1945, jour de la reddition inconditionnelle du Japon, la Chine avait acquis pour la première fois dans l'histoire contemporaine une position internationale de premier plan ; elle était un des grands vainqueurs de la seconde guerre mondiale, un des Cinq Grands. La République de Chine, présidée par Tchiang Kai-chek, avait désormais son mot à dire dans la politique internationale.

Tchiang Kai-chek était considéré comme le chef incontesté de cet immense pays dont la superficie est égale à celle de l'Europe moins l'U. R. S. S. et sur lequel vivent 480 millions d'habitants, un cinquième de la population du globe. Il devrait reprendre possession des provinces occupées par les Japonais, puis se consacrer à la reconstruction de son pays, épuisé par les guerres civiles et étrangères.

Malgré de nombreux articles et livres, le monde ignorait généralement que sur un quinzième du territoire chinois 90 millions d'hommes vivaient sous la direction de Mao Tse-tung, qui avait établi son gouvernement à Yenan. Entouré d'un groupe de fidèles que l'adversité et les luttes avaient durcis, le chef communiste n'avait jamais cessé de lutter contre les Japonais. A plusieurs reprises un front commun avait été établi un moment avec Tchiang Kai-chek ; mais il n'y avait entre les deux chefs chinois, séparés par des idéologies et des tempéraments différents, aucune possibilité d'accord.

Les Etats-Unis avaient à plusieurs reprises tenté en vain un rapprochement, et le général Marshall lui-même, avec une persévérance digne de louanges, avait négocié pendant plus d'un an une impossible médiation.

La guerre civile reprend de plus belle. Tchiang Kai-chek n'arrive pas à colmater un régime où la corruption et l'incompétence font des ravages ; les difficultés économiques lui enlèvent les partisans que la police secrète n'est pas arrivée à dégoûter. Après quelques victoires spectaculaires ses armées s'effondrent les unes après les autres, et Mao Tse-tung s'empare de tout le pays. Conquête d'ailleurs effectuée sans aide extérieure ; l'U. R. S. S. n'a fourni aucun secours aux communistes chinois et s'est contentée de laisser les troupes de Yenan s'emparer des armes japonaises lors de la capitulation. L'ambassadeur de l'U. R. S. S. auprès de Tchiang Kai-chek a même été le seul diplomate étranger à suivre, au départ de Nankin, un gouvernement qui fuyait devant l'avance de l' « armée de la libération ».

Le 1er octobre 1949 est proclamée à Pékin, redevenue après vingt et un ans la capitale du pays, la République populaire de Chine. Cet événement peut être considéré comme le plus important de l'histoire d'après guerre. A l'exception des républiques populaires asiatiques intégrées dans l'U.R.S.S. et de la Mongolie extérieure, située à l'écart et de faible population, aucun pays en Asie ne s'était converti au communisme. Maintenant la contrée la plus peuplée du monde et la plus puissante nation asiatique se tournait vers une nouvelle idéologie et cherchait sa voie dans une direction neuve.

L'instauration officielle du gouvernement, si elle cristallisait une nouvelle situation, ne résolvait aucun des problèmes qui se posaient aux nouveaux dirigeants. Certes tout le territoire était sous la domination de Pékin, à l'exception d'Haïnan, de Formose et du Tibet, mais il était nécessaire de pratiquer une politique générale qui, en donnant au peuple un niveau de vie plus élevé, permît au nouveau régime d'asseoir solidement ses bases.

La Chine est au premier chef un pays agricole. Le nouveau régime s'était appuyé sur les paysans et avait déjà dans les territoires occupés par lui mis sur pied progressivement une réforme agraire. A travers les différentes vicissitudes de sa politique paysanne, le nouveau gouvernement avait comme but de faire passer dans la pratique le slogan de Sun Yat-sen : « La terre à celui qui la travaille. » La confiscation des terres des grands propriétaires, la répartition entre les fermiers se sont faites suivant les directives venues de Pékin et selon des décisions locales prises par l'assemblée des paysans, réunie pour la première fois. Cette transformation s'est faite progressivement et assez lentement, malgré les récriminations de certains éléments locaux. Le gouvernement ne voulait pas avoir à reprendre toujours les mêmes problèmes et désirait tout d'abord s'installer fortement dans les régions rurales. Il était, d'autre part, normal que ce problème qui conditionne la vie de plus de 80 % du peuple chinois fût résolu en premier lieu.

Les territoires sur lesquels, pendant des années, Mao Tse-tung avait exercé son pouvoir étaient des régions purement agricoles, vivant sur elles-mêmes. Avec la conquête de tout le pays, le chef communiste se trouvait en face de nouveaux problèmes auxquels il fallait trouver des solutions. La Chine est une contrée sous-industrialisée, et un programme susceptible de développer la production devait être étudié. Le centre de gravité du problème économique se déplaçait de la campagne vers les villes.

Le gouvernement se contenta tout d'abord de nationaliser les grandes entreprises possédées par la République de Nankin et les quatre grandes familles de Chine ; il organise tout un système de contrôle de l'économie qui lui permet de laisser subsister les entreprises coopératives et privées, tout en ne leur accordant qu'une petite marge d'action.

Mao Tse-tung d'ailleurs n'est pas en mesure pour le moment d'instaurer le communisme. Le pays n'est pas encore mûr, et il faut passer auparavant par le stade de la « nouvelle démocratie », pendant lequel coexisteront, sous la direction du parti communiste, une économie publique et une économie privée. C'est, d'après les théoriciens du communisme chinois, la seule possibilité pour permettre la victoire définitive du programme marxiste.

Du point de vue politique, si le parti communiste s'est réservé les principaux postes-clés, il a accepté la collaboration des anciens membres des partis démocratiques opposés à Tchiang Kai-chek. Dans l'armée et dans l'administration ont été admis des officiers et des fonctionnaires de la République de Nankin ; aucune mesure générale d'épuration n'a été prise encore et les exécutions ont été infimes.

Malgré ce climat d'apaisement intérieur il est certain que la liberté a été sensiblement restreinte. Mais il ne faut pas oublier que le pays ne jouissait pas sous le régime précédent d'une grande liberté et que déjà à cette époque la police secrète faisait disparaître les ennemis du régime. Pour expliquer le nouveau régime un effort important a été entrepris en ce qui concerne l'éducation des masses. En même temps que les anciens membres du Kouomintang suivaient des cours de rééducation, dans toutes les écoles et dans toutes les universités l'accent était mis sur les idées nouvelles, et tout particulièrement sur celles exprimées par les théoriciens chinois.

Mais un pays, aussi grand soit-il, ne peut subsister tout seul. Dans le monde actuel les paroles de l'empereur K'ien Long en 1793 à l'ambassadeur de Grande-Bretagne ne sont plus valables : « Nous possédons tout ce qui nous est nécessaire. »

Aussi, dès l'instauration de la République populaire de Chine, le nouveau gouvernement notifie-t-il aux consuls des grandes puissances installées à Pékin — dont, d'autre part, il ne reconnaissait pas la position privilégiée — qu'il est désireux de reprendre les relations diplomatiques avec les différentes nations du monde.

Le 2 octobre 1949 l'U. R. S. S. reconnaît la République populaire de Chine ; peu à peu des Etats asiatiques, Birmanie, Inde, Pakistan, et certains petits Etats européens l'imitent. Parmi les grandes puissances, seule la Grande-Bretagne rompt les relations avec Tchiang Kai-chek, réfugié dans son île de Formose, et commence les pourparlers en vue de reprendre les relations diplomatiques ; mais jusqu'à présent, et en particulier par suite de la position prise à l'O. N. U. par l'Angleterre au sujet de l'expulsion du représentant de la Chine nationaliste, les pourparlers n'ont pas encore abouti.

La Chine, qui était déjà orientée vers Moscou pour des raisons doctrinales, est rejetée dans l'axe soviétique. Pour sa reconstruction elle a besoin d'une aide étrangère. L'U. R. S. S. signe avec elle le 14 février 1950 un traité d'amitié et d'assistance mutuelle, suivi d'accords économiques pour l'exploitation en commun de lignes d'aviation et la recherche du pétrole et des métaux non ferreux dans le Sin-Kiang. Elle accorde à la Chine un crédit de 300 millions de dollars américains réparti sur cinq ans pour l'achat de matériel ; certes cette aide est peu importante, inférieure à celle apportée à la Pologne, inférieure à celle du plan Marshall à l'Autriche ; elle a du moins le mérite d'exister. Des experts soviétiques arrivent en Chine, où ils sont répartis dans les différents services. Pour se défendre contre l'aviation nationaliste, Pékin reçoit de l'U. R. S. S. pour la première fois une aide militaire sous forme d'instructeurs, de matériel de D. C. A. et d'avions.

Lentement mais sûrement le gouvernement de Pékin affermissait son pouvoir sur tout son territoire et procédait méthodiquement à des réformes de structure, lorsque le 29 juin les troupes communistes nord-coréennes traversent le 38e parallèle. Le conflit se déroulait aux portes du pays sur un territoire qui avait toujours été considéré comme terrain d'invasion ; il ne pouvait laisser indifférents les dirigeants du nouveau régime ; mais la neutralisation, durant les hostilités, de Formose par la marine des Etats-Unis, à la suite de la décision du président Truman, était pour la République populaire de Chine d'une autre gravité ; Mao Tse-tung prit immédiatement position : « Formose fait partie intégrante de la Chine et nos armées ramèneront nos frères formosans dans le giron de la patrie. » Pour le moment d'ailleurs une telle protestation ne pouvait que demeurer platonique, car un débarquement n'était plus possible, entraînant automatiquement l'intervention de la flotte américaine.

Lorsqu'en septembre 1950 les troupes de l'O. N. U. traversent en sens inverse le 38e parallèle, Chou En-lai, ministre des Affaires étrangères, pousse un cri d'alarme. Le 1er octobre 1950 la propagande se déchaîne dans toute la Chine : « Il faut défendre nos frères nord-coréens que menace l'impérialisme » ; les volontaires chinois apparaissent sur le front de Corée ; des campagnes monstres d'engagements dans l'armée sont organisées à travers tout le pays tandis que villes et usines rivalisent

(*) Voir *France-Illustration* des 22 et 29 septembre, 13 et 20 octobre 1951 et 12 janvier 1952.

dans des collectes pour offrir des avions aux combattants. Le 1er octobre 1950 constitue un tournant dans la politique suivie par la République populaire de Chine. Le gouvernement de Pékin est engagé dans une action militaire en dehors de ses frontières, et sa politique intérieure doit se modifier en conséquence.

Il n'est plus possible de continuer à la même cadence l'application des diverses réformes ; la redistribution des terres est ralentie ; les mesures prises pour l'industrialisation sont revisées. La Chine est en fait en économie de guerre ; toutes les activités sont tournées vers la lutte.

En même temps le régime se durcit. Les directives venues de la capitale étaient parfois appliquées avec une certaine lenteur dans le sud, et entre Pékin et Canton renaissait le vieil antagonisme. Le gouvernement ne veut plus de demi-mesures. Il doit être obéi. Précédée d'une législation nouvelle qui fournit une grande échelle de crimes à effets rétroactifs, une vague de terreur remarquablement orchestrée s'abat sur le pays. Les arrestations sont très nombreuses ; les présumés coupables sont jugés devant une grande réunion du peuple qui apporte son témoignage et réclame les châtiments. Souvent les débats sont radiodiffusés ; toujours la presse en rend compte abondamment. Le résultat voulu est obtenu : les Chinois obéissent parce qu'ils ont peur.

En même temps un nationalisme exaspéré veut libérer le pays de toute emprise étrangère. A l'exception des citoyens soviétiques, qui jouissent d'un régime particulier, les ressortissants des autres pays sont contraints à quitter le pays les uns après les autres. Les missionnaires, en particulier, auxquels sont reprochés des liens avec les pays « impérialistes », sont condamnés à la prison, d'autres expulsés, et le délégué apostolique lui-même doit suivre le sort commun. Les Eglises doivent devenir nationales, aussi bien les Eglises protestantes que l'Eglise catholique.

Il ne faudrait pas prendre ces diverses manifestations pour un signe de faiblesse du gouvernement. Le régime est fort. Les guérillas sporadiques ne peuvent gêner la marche du pays et ne constituent que des accidents banaux. La monnaie est stable ; si le standard de vie des habitants ne s'est pas fortement amélioré depuis l'instauration du nouveau gouvernement, il n'a pas diminué, phénomène extraordinaire depuis des lustres. La famine et l'inflation, les deux grands fléaux, ont disparu.

La République populaire de Chine demeure le premier pays d'Asie qui ait lutté victorieusement contre le féodalisme et l'impérialisme. Aux yeux de tous les Asiatiques elle a conquis sa liberté et son indépendance ; elle a fait sa réforme agraire et s'achemine vers l'industrialisation.

Par rapport à Moscou Pékin veut se considérer comme parlant d'égal à égal. Mao Tse Toung, s'il a suivi les enseignements du marxisme, demeure en même temps profondément chinois et asiatique.

Dès 1949 de nombreux congrès panasiatiques se sont tenus dans la capitale chinoise ; Liu Chiao-chi, qui est considéré comme un communiste de pure obédience stalinienne, a déclaré aux délégués venus de toute l'Asie : « Suivez la voie de Mao. »

Dans tout le Sud-Est asiatique plus de 10 millions de Chinois sont installés, et dans la plupart des pays le portrait de Mao Tse-tung a remplacé celui de Tchiang Kai-chek, sauf chez ceux qui, par un remarquable esprit de compromis, ont mis au mur celui de Sun Yat-sen. Tous ces Chinois de l'étranger, qu'ils soient commerçants, coolies ou gros propriétaires, regardent vers la mère patrie et sont prêts à devenir les propagandistes les plus disciplinés du nouveau régime.

Il existe chez tout Chinois un esprit nationaliste. Il est fier d'appartenir à ce peuple qui a conquis son indépendance. Ce sentiment a été renforcé par le recul des troupes des Nations Unies dès l'entrée en ligne des volontaires chinois ; quelle qu'ait été la suite des opérations, pour lui le soldat chinois a battu pour la première fois le soldat blanc, et il serait erroné de minimiser l'importance de cet événement.

De l'engagement des volontaires chinois en Corée il ne faudrait pas d'ailleurs conclure que la République populaire de Chine a l'intention de s'engager, tout au moins directement, dans une lutte sur d'autres fronts. Si elle a fait un effort du côté du Tibet et si maintenant un chef chinois est de nouveau à Lhassa, c'est qu'elle considérait que le Tibet fait partie du pays et qu'elle se devait de réincorporer plus ou moins directement cette région pour rétablir son unité. S'engager dans d'autres opérations à l'extérieur ne pourrait que rendre plus difficile la reconstruction de cet immense pays, déjà sérieusement freinée par les opérations en Corée.

Certes on ne peut exclure le fait que sous la pression des événements Pékin ne mette en marche ses colonnes sur d'autres fronts. Mais les dirigeants de Pékin sont des réalistes ; la célèbre boutade de Mao Tse-tung en est un exemple : « La bouse de vache est plus utile que les dogmes, car la bouse de vache peut servir d'engrais et les dogmes, pas. » Pour le moment la République populaire de Chine a besoin de la paix.

Mais du fait que Pékin ne doit pas intervenir directement dans les autres pays du Sud-Est asiatique il serait imprudent de minimiser l'importance des mouvements insurrectionnels de ces territoires. L'exemple de la République populaire de Chine est contagieux. Ni le rideau de bambou élevé par Pékin autour de son territoire ni le rideau militaire utilisé comme défense aux frontières de l'Empire du Milieu n'empêchent l'exemple de la Chine nouvelle d'être un stimulant puissant dans tous les pays où la propagande communiste, par suite de la situation intérieure, possède des atouts sérieux.

La République populaire de Chine est aujourd'hui une réalité, un fait mondial dont il est impossible de ne pas tenir compte. En Extrême-Orient, où les symboles prennent une grosse importance, il est assez intéressant de noter que pour la première fois dans la longue histoire de ce pays le régime instauré le 1er octobre 1949 n'a pas décidé comme ses prédécesseurs la création d'une nouvelle ère, mais a adopté d'une façon complète le calendrier grégorien en usage dans le monde entier.

DE GAUCHE A DROITE : M. LOUVEL, MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENERGIE, M. BLANCARD, DIRECTEUR DES CARBURANTS, ET M. KAPLA ADMINISTRATEUR DE SHELL-BERRE.

DE GAUCHE A DROITE : L'AMIRAL LEMONNIER, M. ANDUZE-FAR PRÉSIDENT DES MESSAGERIES MARITIMES, ET M. GUILLAUMAT, DÉLÉGU DU GOUVERNEMENT AU COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET ANCI DIRECTEUR DES CARBURANTS.

M. ANGOT, PRÉSIDENT DE LA COMPAGNIE DES PRODUITS CHIMIQUES D RAFFINERIES DE BERRE (A DROITE), ET M. CHARON, PRÉSIDENT DE L COMPAGNIE DE RAFFINAGE SHELL-BERRE (A GAUCHE). ENTRE EU M. GUÉPIN, ADMINISTRATEUR DE SHELL-BERRE.

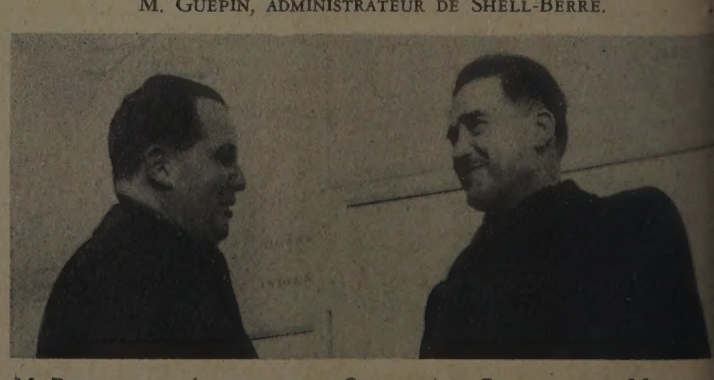

M. ROGLIANO, PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MARSEIL (A DROITE), S'ENTRETENANT AVEC M. CHARON.

CETTE VUE PANORAMIQUE DE LA RAFFINERIE EST PRISE DE L'ENTREPÔT DE ROGNAC.

UNE CITÉ DU PÉTROLE A SURGI AUX BORDS DE L'ÉTANG DE BERRE

PAR ROGER DARDENNE

LA création, il y a un peu plus de vingt ans, le long de l'étang de Berre, d'une raffinerie de pétrole a transformé cette région de Provence. Jusque-là Berre — Berre-l'Etang — était un village de pêcheurs au bord d'un vaste lac salé. Aujourd'hui c'est un des grands centres industriels français.

La raffinerie fut construite en 1929 par la Compagnie des produits chimiques et raffineries de Berre, filiale de Saint-Gobain. La mise en route eut lieu en juillet 1931. Le choix de l'emplacement avait été dicté par la bonne situation offerte au nouvel établissement. Il bénéficiait, par son port de La Pointe, d'une liaison avec les grandes routes maritimes. En même temps il était assuré d'une liaison directe avec la voie ferrée Paris-Lyon-Marseille, avec la route Marseille-Lyon par Salon et avec le réseau routier du Sud-Est. En 1948 la Compagnie des produits chimiques et raffineries de Berre s'associa avec la Shell française. Ainsi fut créée la Compagnie de raffinage Shell-Berre. La nouvelle compagnie, ayant réuni les moyens de raffinage des deux sociétés, prit en charge l'exploitation des trois usines de Petit-Couronne, en basse Seine, de Pauillac, en Gironde, et de Berre. L'effort principal fut porté sur cette dernière, la mieux placée sur la route du Moyen-Orient, gros fournisseur de pétrole brut. En trois ans d'importants aménagements furent exécutés, et ce sont ces installations que M. Louvel, ministre de l'Industrie et de l'Energie, entouré de nombreuses personnalités, inaugurait récemment.

La première amélioration à réaliser était d'assurer l'accès à la mer, car le port de La Pointe n'a qu'une profondeur insuffisante pour les gros tankers. Ceux-ci, au contraire, franchissent sans allégement la passe depuis la création du grand port pétrolier de Lavéra, qui est en voie d'achèvement et dont les bassins sont implantés dans la partie sud-est de la rade de Port-de-Boue. A la fin de 1952 le tirant d'eau sera porté à 36 pieds et permettra l'entrée de navires de tous tonnages. Deux appontements pouvant recevoir quatre tankers seront terminés, l'un en mai, l'autre en octobre.

En novembre 1949 un pipe-line desservi par trois pompes puissantes a été mis en service. Long de 34 kilomètres, il a déjà véhiculé vers la raffinerie 3 millions de tonnes, sa cadence horaire étant de 500 mètres cubes.

D'autre part, d'importants travaux d'extension et d'aménagement de terrains et de voies de circulation ont été effectués et les stockages, accrus. A l'heure actuelle la capacité de la raffinerie est passée de 330.000 mètres cubes à 600.000 mètres cubes.

UN ÉQUIPEMENT MODÈLE

Mais la partie essentielle du travail à exécuter consistait dans une extension de la raffinerie par la construction d'un *topping*, installation pour distillation de brut, comprenant six colonnes de fractionnement, travaillant chacune dans les conditions optima, et d'un automatisme très poussé. La mise en route a eu lieu en mars 1951. En outre était prévue une installation de craquage d'essence lourde *(reforming)* de 1.200 tonnes-jour destinée à transformer l'essence de distillation en carburant à très bon nombre d'octane

par craquage à haute température, à haute pression de la partie lourde de cette essence. C'est en octobre 1951 que fut mise en route cette installation. De plus il a été procédé à l'aménagement des anciennes unités : de distillation pour le traitement des bruts spéciaux et la production d'asphalte et d'huiles de graissage et de celles de raffinage pour parer à l'augmentation considérable de la production en carburant.

Qu'appelle-t-on *topping* ? C'est l'ensemble d'appareils dans lesquels le pétrole brut est converti en produits qui vont des gaz aux fuel-oils. Après une première distillation, le pétrole subit un réchauffement dans des échangeurs de chaleur, puis dans des fours tubulaires où la température est d'environ 300 degrés. Le pétrole est ensuite introduit dans les colonnes de fractionnement équipées de plateaux où est réalisée, par échelonnement des températures, la séparation des différents constituants du pétrole, les parties les plus légères, vaporisées, se séparant des plus lourdes, qui restent à l'état liquide.

Le Topping V de Berre couvre plus de 10.000 mètres carrés. Il traite chaque jour de 6.000 à 9.000 tonnes de pétrole brut du Moyen-Orient. Il possède la plus haute colonne de fractionnement d'Europe, qui pèse plus de 300 tonnes et a la hauteur d'un immeuble de quinze étages.

Le *topping* est complété par une installation de craquage. En effet la simple distillation des pétroles bruts ne suffit pas pour obtenir toutes les qualités d'essence réclamées. Il y a lieu, en outre, d'adapter la production aux besoins en essence comme en fuel-oil. D'où la nécessité d'installations de cracking. Celle qui est adjointe au Topping V traite les essences lourdes. L'action combinée de fortes pressions et de hautes températures provoque la dissociation des molécules d'essence, qui se regroupent pour former une nouvelle gamme de produits. Ceux-ci sont à leur tour fractionnés dans une série de colonnes. Le visiteur est frappé par le contraste entre la finesse élancée des colonnes du *reforming* et la massivité de celles du *topping*.

Les nouvelles unités de distillation et de *reforming* de la raffinerie de Berre constituent les plus belles réalisations du plan de modernisation de l'usine. Elles la mettent en mesure de traiter en trois ans 10 millions de tonnes de pétrole brut. C'est exactement le volume traité au cours de ces vingt dernières années.

Le Topping V, en dépit de son importance, ne réclame pour fonctionner qu'une équipe de huit hommes, qui ont à leur disposition dans une salle une quarantaine d'appareils de contrôle groupés sur un immense tableau. A tous les stades, d'ailleurs, le contrôle du matériel et des fabrications est constant et rigoureux, et le laboratoire effectue jusqu'à 30.000 analyses par mois.

BATIS SUR LE DOMAINE DE LA MOLLE, CES PAVILLONS, DANS LE STYLE DU P
SONT DESTINÉS A ABRITER LES FAMILLES DES SPÉCIALISTES INDISPENSABLES A
BONNE MARCHE DE L'USINE. CI-DESSOUS, LES APPAREILS DE TRAITEMENT DES C

DÉVELOPPEMENT TECHNIQUE ET ŒUVRES SOCIALES

Le développement des services généraux a suivi celui des installations de raffinage. Il est marqué par le doublement de la centrale thermo-électrique, la construction d'une nouvelle station de pompage, d'égoûts, de déshuileurs. Ateliers, magasins ont été agrandis et les bureaux s'étendent sur 2.000 mètres carrés supplémentaires. Tout un faisceau de voies ferrées de réception, de chargement et de triage a été créé et une véritable gare routière pouvant charger 150 camions-citernes par jour remplacera le dépôt actuel.

Un large programme social a été en même temps élaboré. Il prévoit des logements, un mess pour les ingénieurs, un stade, deux jardins d'enfants. Grâce à lui Shell-Berre loge ou va loger 82 % de ses ingénieurs, 68 % de ses contremaîtres, 34 % de ses ouvriers.

Le programme d'extension a permis de traiter l'an passé 2.360.000 tonnes de brut, contre 806.000 en 1948.

Les bruts traités en 1951 viennent surtout du Moyen-Orient (Kuwait, 70 % ; Irak, 15 %). S'y ajoutent le brut asphaltique du Venezuela (8 %), des bruts de Colombie et des Indes néerlandaises. En 1951 16.000 tonnes de bruts nationaux (Sidi-Aïssa, en Algérie, et Lacq) ont été traitées.

Pour l'avenir une seconde tranche de travaux est prévue qui comprend la construction, avec mise en service en 1953, d'un cracking catalytique de 1.200 tonnes-jour pour la transformation des distillats lourds en supercarburants et la construction d'une usine fabriquant annuellement 7.000 tonnes d'acétone et de dérivés.

Ce tableau de l'activité de Shell-Berre serait incomplet si nous ne mentionnions l'entrepôt de Rognac, sur la route de Salon, au bord de l'étang, le plus grand entrepôt de gaz liquéfiés du monde, dont les réservoirs peuvent contenir 2.920.000 litres. Son activité unique est l'emplissage des bouteilles de propane et de butane. Un équipement perfectionné assure les meilleures conditions et un pipe-line relie l'entrepôt à la raffinerie. Là aussi le côté social n'a pas été oublié, et huit maisons coquettes et confortables ont été construites pour loger le personnel de maîtrise et d'encadrement.

Au cours du banquet qui a terminé la visite ministérielle à l'étang de Berre, les orateurs, et tout particulièrement M. Charon, président de la Compagnie Shell-Berre, et M. Robert André, président de l'Union des Chambres syndicales du pétrole, ont souligné la part prise par la ville de Marseille, sa Chambre de commerce, la direction du port aux travaux qui doivent faire de Lavéra le plus grand port pétrolier d'Europe continentale. Ils ont tenu à associer dans leurs félicitations le président sortant de la Chambre de commerce, M. Edouard Rastoin, son successeur, M. Marcel Rogliano, le directeur des services techniques, M. Alfred Flinois, et le directeur du port, M. Jean Coutaud. Par leur participation à cette grande œuvre les autorités du port de Marseille ont, selon l'heureuse expression de M. Charon, scellé l'union économique et géographique du pétrole du Moyen-Orient et des raffineries de l'étang de Berre.

Terminant la série des orateurs, le ministre de l'Industrie, M. Louvel, dans un brillant discours, passa en revue les problèmes de l'énergétique française, dont il montra toute l'importance dans l'économie nationale.

NOUS ÉTUDIERONS PROCHAINEMENT DANS UNE SÉRIE D'ARTICLES LE PROBLÈME DU PÉTROLE DU MOYEN-ORIENT ET LA POLITIQUE FRANÇAISE DU PÉTROLE

Un transporteur de 204 m. assure la circulation des bouteilles de butane. Ci-contre, une vue d'ensemble du nouveau Topping V.

Le pipe-line qui achemine le brut du port de La Pointe vers la raffinerie.

S. A. Sidi Lamine bey.

A Tunis même, les manifestations ont revêtu une
par les émeutiers. Mais le service d'ordre mis
aux rassemblements importants de se former. Des

EN TUNISIE

LE RÔLE NÉFASTE DES EXTRÉMISTES

Au moment même où M. Edgar Faure, approuvé par l'énorme majorité de l'Assemblée nationale, s'attachait à dissiper les malentendus nés de la note du 15 décembre et déclarait que la France n'entend nullement contester la souveraineté beylicale, l'agitation prenait dans la Régence un tour violent. Sousse était le théâtre d'émeutes sanglantes, et le colonel Durand, lâchement abattu de deux balles, était achevé à coups de matraque dans des conditions odieuses alors qu'il s'efforçait de raisonner les manifestants.

Des faits aussi déplorables donnent une triste éloquence aux propos que tenait le leader nationaliste Habib Bourguiba avant son envoi en résidence forcée, lorsqu'il prédisait des actions guerrières d'envergure contre la France et une révolte organisée au cours de laquelle le sang coulerait. Ils ne sont sans doute pas sans corrélation avec cette effervescence croissante qui règne dans les milieux musulmans « activistes » et dont l'Angleterre subit actuellement la dure épreuve sur les bords du canal de Suez.

:PLEUR. AVENUE DE LYON, UN TRAMWAY EST INCENDIÉ
NS LES PRINCIPALES VILLES DE LA RÉGENCE INTERDIT
S PARCOURENT LES RUES ET FOUILLENT LES SUSPECTS.

LES UNIVERSITÉS SONT DES FOYERS « ACTIVISTES », COMME EN TÉMOIGNE CET ÉTUDIANT PARLANT EN PRÉSENCE DE HABIB BOURGUIBA (COIFFÉ D'UN FEZ). ENTOURÉS DE DÉLÉGUÉS DES PAYS ARABES, MM. SALAH BEN YOUSSEF ET MOHAMMED BADRA (AU CENTRE) DANS LES COULOIRS DE L'O. N. U.

Nul n'ignore en effet que la propagande de la Ligue arabe s'exerce depuis longtemps et sans retenue contre la présence française en Afrique du Nord.

Ainsi à l'heure où notre gouvernement, soucieux de renouer le dialogue « provisoirement interrompu », comme l'a dit M. Edgar Faure, se préoccupe de rendre possible une reprise des conversations sur des bases dégagées de toute équivoque, les extrémistes destouriens tentent de creuser un fossé profond entre la Tunisie et la France en excitant des fanatiques et des éléments troubles nantis d'armes à feu et de cartouches de dynamite !

On conçoit aisément l'inquiétude que manifestent pour leur sécurité et pour leurs biens les 140.000 Français installés de longue date pour la plupart dans cette Tunisie à la prospérité de laquelle ils ont largement contribué.

Les bases d'une association féconde entre la France et la Régence peuvent et doivent être trouvées par des conversations directes engagées dans le cadre des traités de 1881 et de 1883, qui sauvegardent les intérêts en présence, et dans le respect de « cette autonomie interne » dont se montre légitimement soucieux le régime beylical. Mais de telles conversations confiantes ne sauraient s'engager utilement alors qu'on fait régner dans le protectorat une atmosphère d'émeute.

M. Chenik et les ministres de S. A. Lamine bey encourent en l'occurrence une lourde responsabilité. C'est à eux qu'il appartient de dissocier la cause tunisienne de celle des agitateurs xénophobes et des extrémistes nationalistes, dont la puissance protectrice, si résolue soit-elle à rechercher dans la voie des négociations les formules nouvelles qu'exige l'émancipation progressive du peuple tunisien, ne saurait tolérer les exactions et les crimes.

CE BOUQUET D'ÉPIS ÉTROITEMENT UNIS SYMBOLISAIT LA FRATERNITÉ LIANT LES COMPAGNONS BOULANGERS DE LA « CAYENNE » DE TOURS.

CETTE LITHOGRAVURE STÉPHANOISE ILLUSTRE LA COUTUME DU « DEVOIR EN BOUTIQUE » : LES COMPAGNONS INVITENT LEURS PATRONS A PARTICIPER A LA FÊTE CORPORATIVE.

LES COMPAGNONS DU TOUR DE FRANCE

PAR BERNARD CHAMPIGNEULLE

C'EST la première fois, croyons-nous, qu'est présenté au public un ensemble de documents, objets, tableaux, manuscrits consacrés au compagnonnage. Ceux qu'il nous avait été donné de voir dans quelques arrière-salles de restaurants compagnonniques de Paris intriguaient plus qu'ils n'informaient les non-initiés. L'exposition savamment organisée au palais de Chaillot par le musée des Arts et Traditions populaires permet de suivre sous une forme extrêmement vivante l'histoire et les coutumes d'un mouvement ouvrier dont bien des aspects restent encore entourés de mystère.

Ses origines se perdent dans la nuit des temps. Trois belles images nous rappellent son passé légendaire : les portraits du roi Salomon, qui aurait fondé le compagnonnage avec les maçons constructeurs du temple de Jérusalem ; ceux de maître Jacques et du Père Soubise, qui, nés en Gaule, auraient été les véritables maîtres de Salomon avant de revenir à Bordeaux et à Marseille... Les rites secrets des compagnons s'appuient sur ces lointaines traditions : le Temple, l'équerre, le compas figurent dans la plupart des documents ; et c'est ainsi que prirent naissance les trois groupes majeurs : les enfants de Salomon, qui furent d'abord des tailleurs de pierre, nommés « compagnons du devoir de liberté », auxquels s'adjoignirent de multiples corporations ; les enfants de maître Jacques, qui se nommaient « loups-garous » ou « dévorants » (contraction de « devoirants »), et les enfants du Père Soubise, qui étaient surnommés les « drilles ».

Que le romantisme ingénu et l'aimable décor de fanfreluches qui entourent le compagnonnage et son rituel assez puéril au début du XIXe siècle, c'est-à-dire à sa période la mieux connue, ne nous dissimulent point son importance et ne nous empêchent point de voir ce qu'il possède de profondément logique et, somme toute, de nécessaire. Devons-nous chercher ses origines chez les constructeurs de cathédrales ? Procède-t-il des corporations franches, des francs-maçons ? Quelles furent ses relations avec les confréries de Frères pontifes, qui travaillaient dans le Midi au XIIe siècle, ou avec l'ordre des Templiers ? Tout cela reste obscur et controversé.

DE NAIVES IMAGES RAPPELLENT LES « CHAMPS DE CONDUITE » QUE LES COMPAGNONS FAISAIENT A CELUI QUI LES QUITTAIT POUR POURSUIVRE SON TOUR DE FRANCE.

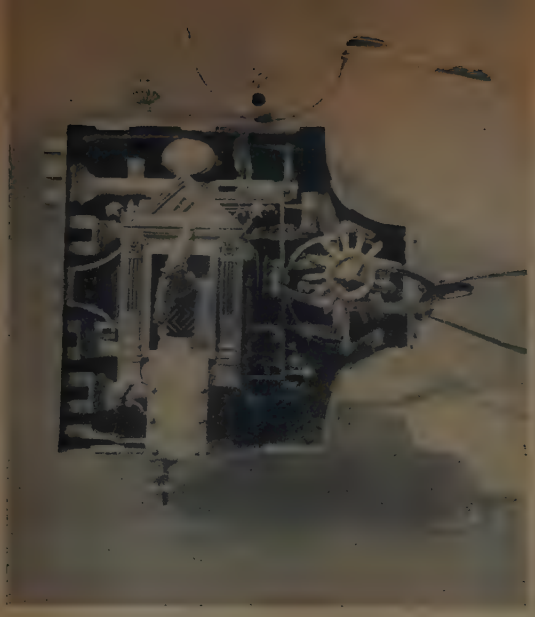

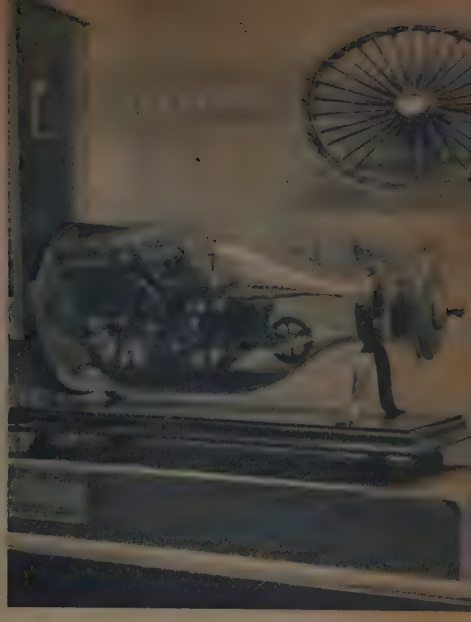

VOILA PLUS DE CENT ANS, UN OUVRIER TOURANGEAU EXÉCUTA CETTE SERRURE (A GAUCHE). A DROITE : VOITURE ET BROUETTE EN CARAFE, CHEF-D'ŒUVRE D'UN CHARRON PARISIEN.

LE COMPAGNONNAGE A UN COTÉ SECRET ET SON CARACTÈRE OCCULTE SE MANIFESTE DANS LES CANNES ET LES ÉCHARPES, A LA FOIS SYMBOLES ET ORNEMENTS.

L'ARCHITECTURE SAVANTE ET ORNÉE DE CE « BERRYER » TÉMOIGNE DE L'HABILETÉ DONT SAVAIENT FAIRE PREUVE LES COMPAGNONS CHARPENTIERS. — CI-CONTRE : UN CHARRON DE LA « CAYENNE » DE MARSEILLE SCULPTA CETTE STATUETTE DE SAINTE CATHERINE DEVANT UNE ROUE SYMBOLIQUE.

CETTE GOURDE DE FAIENCE POLYCHROME PERPÉTUE, EN UNE ORTHOGRAPHE ASSEZ LIBRE, LE SURNOM DE « TOURANJAU-LA-TRANQUILLITÉ, TANNEUR ET CORROYEUR POUR LA VIE ».

Les plus anciens documents authentiques qui le concernent — un manuscrit et un imprimé — sont exposés au palais de Chaillot. Ils datent de 1540 et de 1655. Ne nous étonnons point de la rareté des anciens témoignages : la plupart ont disparu par le seul fait qu'il s'agissait de groupements clandestins plus ou moins traqués par les pouvoirs publics et dont les cérémonies d'initiation inquiétaient l'Eglise. Le secret était le premier devoir imposé à un compagnon ; toute indiscrétion était sévèrement châtiée. Les compagnons jugeaient eux-mêmes, et il y eut des peines de mort. Cependant, si les interdictions et les condamnations ont été nombreuses, il semble à vrai dire qu'il y ait eu des accommodements et que la police ait souvent fermé les yeux.

C'est sans doute la loi Le Chapelier, votée par l'Assemblée constituante, qui, en interdisant les associations corporatives, a porté le coup le plus dur aux compagnons ; mais c'est aussi à ce moment-là que, par réflexe défensif, ils ont secrètement travaillé avec le plus d'énergie. Aussi bien, dès la Restauration, le compagnonnage fleurit-il naturellement à travers toute la France.

On ne saurait comprendre ce mouvement sans tenir compte de son double aspect pratique et spiritualiste. Son but principal était de grouper des artisans d'un même métier pour défendre leurs salaires et leurs conditions de vie contre les abus des maîtres. Il est clair qu'ils ne pouvaient faire face à des mesures de répression — qui interdisaient en principe les réunions de plus de cinq compagnons — que par l'organisation de coalitions secrètes. La situation devint pour eux d'autant plus menaçante que disparaissaient peu à peu les mœurs familiales en usage dans les petits ateliers d'ancien régime. Les maîtres qui se montraient trop durs et qui donnaient de trop faibles salaires étaient alors mis à l'index, et l'on vit des villes entières frappées d'un véritable interdit.

Mais il y a aussi dans le compagnonnage un côté moral qui lui donne sa véritable couleur. Il est lié à une conception mystique de l'honneur, du devoir, de la charité et de la solidarité dont l'institution du tour de France nous montre les plus manifestes exemples. Le jeune compagnon du tour de France partait sur les routes, suivant un itinéraire assez précis, afin de se perfectionner dans son métier au contact des méthodes pratiquées dans les diverses provinces. « Le compagnonnage, dit George Sand, confère à l'initié une noblesse dont il est fier et jaloux jusqu'à l'excès. » C'est cette fierté que nous sentons en sous-jacence dans les ouvrages d'Agricol Perdiguier, dit « Avignonnais-la-Vertu », menuisier, poète-chansonnier, apôtre-voyageur, qui fit son tour de France de 1825 à 1829.

Toute l'organisation du tour de France tend alors à donner un accueil fraternel à ces jeunes gens jetés dans des villes inconnues, à leur procurer du travail pour le temps de leur séjour et à leur fournir en toute circonstance un appui matériel et moral. Le compagnon, muni de ses insignes, de ses couleurs symboliques, de ses mots de passe, trouve donc le gîte et le couvert dans une maison, la « cayenne », gérée par une « mère », femme dont l'honorabilité et les vertus sont au-dessus de tout soupçon. S'il n'a plus d'argent, on lui fait crédit. S'il est malade, on le soigne chez lui ou on le visite à l'hôpital. S'il meurt, on lui assure de dignes obsèques et un service de bout de l'an. Mais s'il se conduit mal, il est impitoyablement exclu et bafoué.

L'importance accordée au « chef-d'œuvre » témoigne bien de cet esprit de qualité et d'honorabilité que nous trouvons dans l'ancienne France à la base de toute organisation artisanale. A la fête du saint patron, après la messe solennelle, le chef-d'œuvre était promené triomphalement à travers la ville. Hélas ! les rivalités qui sévissaient entre diverses organisations compagnonniques aboutissaient à de désastreux conflits. Les « gavots » et les « dévorants », notamment, avaient un tel esprit de corps que leurs rencontres dégénéraient souvent en rixes et parfois en véritables batailles rangées. Agricol Perdiguier avait vu le danger. Jusqu'à la fin de sa vie il cherchera à faire naître un esprit d'unité que la naissance de la grande industrie rendait plus nécessaire pour la défense des ouvriers. Il voulait remettre à l'honneur les traditions ancestrales et faire revivre l'esprit de chevalerie des artisans ; après les terribles insurrections et répressions de 1848, il fut un véritable précurseur du syndicalisme combattu par les puissances économiques et politiques.

D'étonnants « chefs-d'œuvre » qui témoignent de la virtuosité ouvrière figurent à cette exposition. Le « Mabillon » prêté par la cayenne des compagnons charpentiers du devoir, monument de bois ajouré haut de 5 mètres, accueille le visiteur. On voit plus loin le « Berryer » avec les prodigieuses volutes de ses petits escaliers, des maquettes de chaire à prêcher qui faisaient l'objet des compétitions entre groupes rivaux ; des harnais de mules, une serrure monumentale, dont on peut autant admirer la noble puissance que les complications ; ce sont enfin des objets personnels, comme ces gourdes de faïence polychrome, souvenirs de la Sainte-Baume, où repose, dit la légende, le corps de maître Jacques.

Mais la salle la plus curieuse, c'est sans doute celle où est présentée une suite de peintures naïves représentant des « champs de conduite » qui proviennent souvent de la famille même du compagnon à qui elles étaient destinées. Lorsqu'un compagnon du tour de France quittait la ville où il avait séjourné pour travailler, tous ses camarades, en tenue de fête, précédés par le « rouleur », devaient lui faire une « conduite en règle », alignés en double file et munis de verres et de bouteilles que l'on vidait en route. Le sujet, quoique répété, est traité avec un pittoresque, un charme, une fraîcheur de sentiment et une amusante variété de détails qui écartent toute monotonie. Ce sont là de précieux témoignages sur ce joyeux esprit de confraternité qui animait les compagnons alors qu'ils parcouraient les routes de France la chanson aux lèvres et saluaient fièrement le passant de leur canne de jonc enrubannée.

PROCÈS DE LA SCIENCE

par DANIEL-ROPS

Il est temps de commencer à pendre des savants... » Ce mot humoristique — on veut le croire — de M. René Barjavel, on peut se demander s'il ne formule pas assez valablement ce qu'un grand nombre d'hommes de ce milieu du siècle pensent de façon plus ou moins confuse, sans oser trop se l'avouer.

Nous vivons, il faut le reconnaître, dans une situation assez inconfortable, dans un état de terreur latente ; comme le dit, dans une formule saisissante, le grand physicien américain Urey : « Nous mangeons la peur ; nous dormons la peur. » Il n'est pas un de nous, si calme qu'il se veuille, qui ne sente pas en lui passer de temps à autre le frisson d'une terreur d'entrailles, d'une panique, hélas ! qui, pour être irraisonnée et instinctive, n'a que trop de raisons de se justifier logiquement. Quand ce n'est pas devant la bombe atomique, les nuages radioactifs, la guerre bactériologique, c'est devant d'autres monstres que nous tremblons, devant l'anarchie et devant l'oppression, devant la surproduction et devant le chômage, devant l'étatisme croissant et devant la faillite. « La grande peur de l'an 2000 », a dit Etienne Gilson, et, dressant dans *le Cercle infernal* un très exact bilan de notre époque, c'est aussi sur l'évidence de la terreur que M. Louis Marlio met l'accent.

Devant tant de menaces qui surgissent de partout, de tous les coins du monde comme des inconnues de l'histoire, l'homme moyen réagit en cherchant un responsable. (Peut-être ne voit-il pas assez quelle part de responsabilité il a lui-même dans cette situation et que le premier coupable c'est en lui-même qu'il faudrait le découvrir d'abord, dans ces zones inavouables de la conscience où se situent ses secrètes complicités ; mais, cela, c'est une autre histoire, dont nous reparlerons bientôt.) Comme il a besoin de trouver une explication et comme il se persuade, selon un effet de mirage bien connu, que le bon vieux temps était bien supérieur à aujourd'hui, il incrimine volontiers ce qui et ceux qui ont transformé le cours du monde, c'est-à-dire la science et ses applications, le progrès technique et les savants.

C'est pourquoi tout effort pour analyser notre temps aboutit infailliblement à un procès de la science et de la technique. M. Louis Marlio, dont nous citions il y a un instant l'ouvrage, n'y a pas manqué et la partie décisive de son livre est précisément celle où il analyse, en termes fort justes d'ailleurs, « le drame de la science ». Déjà, il y a vingt ans environ, de jeunes auteurs, préoccupés des mêmes problèmes, avaient vu que là en était le nœud : des livres qui s'appelaient *la Crise est dans l'homme,* de Thierry Maulnier, ou *le Monde sans âme,* d'un auteur que je ne saurais citer, aussi bien que les travaux d'économistes comme M. Jacques Duboin posaient la même question. Et nul n'ignore que c'était la même hantise des menaces que la science et le progrès technique font peser sur l'humanité qui dictait à Georges Duhamel le plus retentissant peut-être de ses livres, *les Scènes de la vie future.*

Il y a, c'est un fait certain, un péril de la science que n'importe qui est capable de définir en gros. Tout homme de science vous dira, s'il est sincère avec lui-même, qu'il est inquiet de voir les résultats acquis par ses recherches livrées au jeu des passions, des intérêts, des vices et des violences, et menacer de destruction peut-être totale cette humanité même au service de laquelle tout homme de science se voudrait placé. Nous savons tous que la science nous offre des perspectives infiniment brillantes, mais nous savons aussi, et d'une expérience tragique, qu'elle nous impose les plus affreux pressentiments. « Le cadeau que la science nous offre d'une main, dit M. Louis Marlio, n'est pas du même ordre que le danger dont elle nous menace de l'autre. » La technique scientifique nous apparaît aujourd'hui infiniment plus puissante pour détruire que pour édifier ; il est tout à fait concevable qu'une bombe atomique tombant sur la cathédrale de Chartres annihile en un instant l'œuvre de milliers d'hommes, de générations entières, le travail de maints génies ; nous n'avons pas encore la preuve que l'explosion nucléaire nous donne en bonheur, en beauté, en richesse, en harmonie l'équivalent compensateur. Encore n'est-ce là qu'un exemple parmi d'autres, le plus typique qu'on puisse prendre : mais le problème se pose à peu près dans les mêmes termes en les domaines les plus variés.

Il est donc absolument normal que de bons esprits s'insurgent contre le fait même du progrès scientifique et de ses applications. Il me souvient que vers 1932 Georges Duhamel avait proposé « la trêve des inventeurs ». A peu près à la même époque un économiste belge, M. Dupréel, écrivait : « Les meilleurs esprits pourraient bien se soumettre en nombre croissant à ce précepte : favoriser un ralentissement dans l'accumulation incohérente des progrès techniques... Faire en sorte que la vitesse du progrès technique cesse de rendre de plus en plus précaire le travail d'aménagement dévolu à la technique sociale et qui seul permet aux nouveautés de toutes sortes de demeurer ou de devenir un bienfait. » Il y a là une idée incontestablement juste et généreuse, mais, me semble-t-il, chimérique et radicalement frappée d'inefficacité. L'humanité est engagée sur la piste des progrès scientifiques de telle sorte qu'elle ne peut pas plus s'arrêter qu'un bobsleigh sur la piste de glace ou qu'un coureur cycliste prenant à grande vitesse un tournant relevé : il faut avancer, il faut rouler, sous peine de chute catastrophique.

Reprenons l'exemple le plus frappant que nous évoquions tout à l'heure, celui de l'énergie atomique. Récemment, paraît-il, un publiciste américain a, le plus sérieusement du monde, proposé de confier à l'O. N. U. l'extraction de tous les minerais d'uranium pour les jeter à la mer ! Cette candide solution est, il va de soi, inconcevable. Les grandes masses humaines sont, les unes par rapport aux autres, dans un tel état de peur et de menace que tout désarmement unilatéral déterminerait immédiatement la catastrophe qu'il aurait voulu éviter. Communistes et libéraux étant les uns et les autres, les uns envers les autres, en état de suspicion grave, le renoncement à la technique atomique leur apparaîtrait à tous comme le prélude à leur prochain asservissement. D'autre part, et d'un point de vue moins pessimiste, l'humanité sait maintenant que l'énergie atomique sera à sa disposition demain, lorsque les autres formes d'énergie seront épuisées ou insuffisantes : il est inconcevable qu'elle accepte d'y renoncer. Il n'y a donc qu'une alternative : ou bien nous résigner à vivre sous le nuage noir de cette affreuse menace, en espérant que l'équilibre des forces puisse suffire à la rendre inefficace (ce que l'histoire révoque sérieusement en doute), ou bien sortir de cet état de menace réciproque par un effort unanime de mutuel respect, par une compréhension meilleure des intérêts communs.

Ainsi arrivera-t-on à conclure que le véritable problème n'est pas d'ordre technique ni scientifique, mais moral, psychologique et spirituel. « La crise est dans l'homme », disait Thierry Maulnier. Dire halte au progrès technique, « pendre les savants » ou freiner les inventions, ce sont des leurres ; en admettant que cela fût possible, ce serait une sorte de trahison de l'homme envers soi-même, envers cette part d'étincelle divine qui est en lui l'intelligence créatrice. Mais cela n'est qu'une utopie. La seule solution est à hauteur d'homme ; chacun de nous la connaît bien. Elle consiste en un effort héroïque, appliqué, unanime pour orienter la science et le progrès technique, qui, par eux-mêmes, ne sont responsables de rien, dans le seul sens admissible, celui où ils serviraient au bien commun de l'humanité. Cela ne peut se faire — cela aussi nous le savons tous — que par un travail profond de transformation de la nature même de l'homme, un redressement de ce qui, en lui, hélas ! se fait trop aisément complice des forces mêmes de mort qui le menacent. Et c'est là que nous retrouvons la responsabilité personnelle que nous évoquions plus haut.

Le vrai drame est en nous. Le problème de la science, c'est en nous-mêmes, dans notre conscience qu'il peut trouver sa solution. « Entreprendre une croisade », dit M. Louis Marlio. Mais oui, et même si l'affreux doute nous traverse que ces efforts puissent être vains, que les forces de mort doivent, en définitive, pousser notre monde à l'abîme ! Car cet effort pour améliorer l'homme, pour le rappeler à ses exigences et à ses fidélités, s'il advient qu'il soit inefficace pour faire échapper notre génération au drame de la science et à la catastrophe de la technique, du moins préparera-t-il, pour plus tard, bien plus tard, une renaissance... Peut-être notre rôle, à nous, n'est-il rien de plus que de mettre en terre quelques humbles graines afin qu'elles germent, dans l'opaque demain, après Dieu sait quels terrifiants labours !...

LA CHARTE MÉDICALE

Le docteur Macroton aime à converser avec M. Letondu : ils sont l'un et l'autre employés à la Sécurité sociale ; le docteur y est chef du service des contrôles *a posteriori* et M. Letondu y est directeur du service des imprimés.

Le docteur Macroton disait :

— Le secret professionnel est un des articles les plus importants de la charte médicale. J'y suis profondément attaché. Je suis de même attaché aux autres articles de cette charte : l'entente directe, le libre choix et la liberté de prescrire.

— Qu'entendez-vous, mon cher docteur, par charte médicale ? Une charte est, en principe, un texte rappelant des droits concédés. Un prince a donc concédé des droits au corps médical ?

— Non. Il s'agit au contraire des droits de nos malades et des devoirs que nous nous imposons : nous devons garder le secret sur toutes choses apprises à l'occasion de l'exercice de notre profession.

— Le secret professionnel, tel que le conçoivent les médecins, est-il différent des devoirs de discrétion élémentaire qui s'imposent à tous ?

— La valeur et le rôle du secret professionnel dans notre art sont inestimables. Le notaire, l'avocat et le confesseur n'apprennent que ce qu'on veut bien leur dire. Nous sommes, nous, les témoins de la maladie, de la vie du malade, de la vie de sa famille, de la vie de son entreprise. Notre devoir de silence est double, plus précieux pour ce qui a été appris accidentellement que pour ce qui a été appris nécessairement.

— Pourtant il n'est plus de maladies secrètes et vous parlez quelquefois...

— La loi oblige le médecin à rédiger en clair certains certificats.

» L'accident du travail, fait public, supposant des témoins, a conduit naturellement à la rédaction de certificats explicites et qui ne semblent pas avoir soulevé en leur temps de bien importantes objections ; la déclaration des maladies contagieuses ne semble pas en avoir soulevé davantage. Le point regrettable, c'est que dans les deux cas on touchait au principe. Dans les maladies vénériennes, la dénonciation de l'agent contaminateur est imposée par une loi de Vichy, non abrogée. Elle est plus nécessaire encore, peut-on dire. Pourtant elle nous répugne. La raison en est claire : derrière elle se profile non pas une quelconque étuve à désinfection, mais la menace d'un internement administratif, avec toutes les possibilités d'arbitraire qu'un tel état de choses comporte. C'est là une conclusion logique et telle que le corps médical ne peut s'y associer. On a voulu obliger les médecins à dénoncer les cas d'avortements criminels. Ils ne veulent pas concourir à un acte essentiellement répressif, dans lequel ils perdraient une de leurs principales raisons d'être, l'assistance aux malades quels qu'ils soient. Sous l'occupation, malgré les menaces les plus graves, les médecins refusèrent de dénoncer des blessés qui leur étaient présentés cependant avec insistance comme des « terroristes ». Il est juste de dire que le plus souvent médecins et chirurgiens savaient exactement à quoi s'en tenir sur ces blessés-là.

» Actuellement le bénéfice de l'assurance longue maladie et des cures thermales dépend de la délivrance de certificats détaillés que les caisses de Sécurité sociale — en la personne de leur médecin-conseil — doivent très légalement réclamer au malade.

— On a dit que ce médecin-conseil n'était pas lié par le secret professionnel.

— On l'a dit, mais bien à tort. Seul le médecin-conseil s'enquiert de la maladie, et il n'a pas à motiver la décision qu'il communique au service administratif de la Caisse. Sous cette forme il ne saurait pas plus être question de secret entre la Caisse et l'assuré qu'entre l'assuré et un compartiment de son porte-monnaie. Le regretté professeur Portes avait déjà défini ce qu'il appelait « le secret partagé ». Cela entre exactement dans notre propos.

» En réalité la notion de secret professionnel évolue et il n'y a pas de raison pour que le secret professionnel soit plus statique que le reste du monde. Hippocrate avait en vue tout le mal que peut faire une langue trop longue. Dans le cercle restreint d'une clientèle privée rien n'est changé. Croyez-moi, monsieur le directeur, le secret a du bon. Il peut évoluer lentement et sur des points limités, mais il faut s'y tenir et, en pratique, le respecter.

— Etant médecin-conseil, vous êtes orfèvre, mon cher docteur. C'est sans doute la raison qui vous fait parler si volontiers de secret. Ainsi vous serez dans le secret, ou plutôt le secret sera en vous et vous l'y garderez. Puisse chacun — et vos confrères en particulier — partager votre manière de voir. Je crains cependant que certains d'entre eux ne se laissent mal convaincre et ne veuillent vous tenir que pour le salarié de la Caisse.

— Nous devons aussi refuser tout argent provenant d'un tiers ; foin du tiers payant ! Il est fait exception pour les parents qui paient pour leurs enfants, les maris pour leur femme, et réciproquement.

— C'est traiter par une boutade la question de l'entente directe, libre discussion entre le malade et le médecin, sur le chiffre des honoraires. L'entente directe est la position traditionnelle du corps médical. Nos caisses y opposent des projets de convention, c'est-à-dire d'entente indirecte. La discussion se passe alors entre syndicats médicaux et caisses de Sécurité sociale ou, dans d'autres cas, entre caisses et maisons de santé. Dans plusieurs départements ont été réalisés des accords de cet ordre — et certains de ces accords sont maintenus depuis plusieurs années. Le conseil supérieur de la Sécurité sociale a émis des vœux qui tendent à l'instauration du tiers payant pur et simple. La Caisse paierait directement les médecins. Vos confrères s'opposent vigoureusement à un tel système.

— C'est tirer un judicieux enseignement des faits. Le tiers payant existe déjà dans le cas des accidents du travail et de l'assistance médicale gratuite, par exemple. Les tarifs que subit le médecin ne sont tolérables que parce qu'il gagne sa vie ailleurs : c'est une survivance de l'ancienne formule charitable dans laquelle le riche paie pour le pauvre. Mais rien ne justifie les décalages excessifs entre le moment où les soins sont donnés et le moment où ces honoraires réduits sont payés.

» Le tiers payant a été généralisé ailleurs. Il s'agit des Britanniques, gens sérieux et à budget méthodiquement calculé. Or toutes leurs prévisions ont été dépassées, et cela dans une proportion extraordinaire. Notez encore, mon cher directeur, qu'il faut avoir toujours présent à l'esprit l'article le plus connu du code de nos lois qui dit expressément : « Voler l'Etat n'est pas » voler. » Cet article issu du vieux droit coutumier français se retrouve dans de très anciens bills anglais, antérieurs même à la conquête normande. On le retrouve aussi dans les usages poldèves. L'incidence de cette disposition sera dramatique : quels abus peuvent être entrevus ! Et comment les réprimer ? Dans les seuls médicaments renouvelés au delà de tout besoin et oubliés au fond des placards...

— Il vaut peut-être mieux que les malades ne consomment pas la totalité des médicaments prescrits.

— Il serait souhaitable qu'ils n'en achètent que le minimum nécessaire. Cependant l'exercice d'une saine médecine ne se conçoit que si nous garantissons à nos malades des prescriptions sans restriction : c'est la liberté de prescrire. C'est une liberté théorique : j'ai toute liberté de prescrire la cortisone, mais le malade ne peut, même à prix d'or, s'en procurer dans le commerce ; il en est de même du sérum de Bogomoletz ou plus simplement des derniers-nés de la chimie, encore à l'étude, et qui n'acquièrent que lentement leurs lettres de franchise. En réalité la liberté de prescrire doit s'entendre dans un sens différent : il n'est pas possible que l'arsenal thérapeutique dont dispose le médecin soit l'objet de limitations administratives, même si ces limitations sont définies par d'autres médecins. Cela aboutirait à donner à chaque malade deux médecins, ce qui est aussi impossible que de donner deux pilotes à un navire.

» Nous devons aussi garantir au malade le libre choix de son médecin. Il doit venir librement à notre cabinet, sans avoir subi aucune pression, sans en tirer aucun avantage, hors la santé, attiré seulement par le renom que nous devons à de brillantes cures et, en quelque sorte, par le parfum de nos vertus. Point de publicité, le seul énoncé de nos titres professionnels est permis, mais savamment codifié. Un consultant est-il nécessaire ? Nous devons laisser le malade le choisir librement.

— N'est-il pas vrai que cette liberté de choisir soit du même ordre que celle du ministre qui nomme à certaines fonctions sur une liste de trois noms dont il ne peut changer l'ordre ?

— Le principe est sauf, et c'est l'essentiel. Point de saut hors la charte, monument vénérable et précieux, dont les principes mêmes sont inclus dans le serment d'Hippocrate. Il faut se réjouir de voir l'antique formule remise en honneur dans nos facultés.

— Sans remonter si loin, je pensais bien que votre charte était antérieure aux lois de Sécurité sociale. Faut-il assouplir ces lois jusqu'à ce qu'elles s'accordent avec la charte médicale ou renoncer à la Sécurité sociale ?

— Il est impossible d'envisager cette dernière hypothèse. Quel budget privé peut aujourd'hui supporter sans aide les frais de la maladie ? La maladie recule, mais à quel prix ! Les agents antibiotiques et bactériostatiques, de la pénicilline à la chloromycétine, des sulfamides à l'acide paraaminosalicylique, sont chers ou très chers ; les sérums, les hormones sont souvent très actifs, mais souvent aussi littéralement hors de prix. Dans beaucoup de cas l'emploi doit en être longtemps poursuivi. Le traitement médico-chirurgical d'une tuberculose pulmonaire, d'une tumeur du cerveau, d'une affection congénitale du cœur exige des sommes sans rapport avec les moyens dont dispose normalement un malade. Il faut donc garder la loi, mais l'amender le mieux possible. Nous avons vu, en effet, qu'il était bien difficile de plier la charte. Certes il est, même pour elle, des adaptations nécessaires : il ne faut parler de secret professionnel qu'à bon escient, de technicien à technicien il n'existe guère et les caisses gardent le droit de faire examiner leurs malades par leur médecin-conseil. L'entente directe demeure un bon principe, dans certains cas toutefois elle est déjà inapplicable : il devient nécessaire que les caisses avancent aux malades les honoraires des grandes maladies, des grosses opérations ou qu'elles se substituent à eux. Sur ce point un accord des syndicats médicaux et des caisses est urgent. Ce ne sera pourtant qu'une entente indirecte. La liberté de prescrire est garantie déjà dans une grande mesure par la loi qui détermine largement les médicaments susceptibles d'être employés.

» Je ne vous dirai rien du libre choix du médecin, mon cher directeur, mais, entre nous, quand j'ai cédé ma clientèle, je sais que j'ai été regretté par plus d'un. Nul n'est louis d'or. Bien que ce soit peu évident, je crois fermement qu'on choisit même ses enfants et ses disciples. En tout cas il est normal de choisir ses fournisseurs, ses maîtres et ses amis ; il est au moins aussi naturel de choisir son médecin, et librement. »

MERCURIO.

FOOTBALL RUGBY

L'IRLANDE GAGNE... ... MALGRÉ JEAN PRAT

L'ÉQUIPE de France avait bien commencé sa saison en battant les Ecossais sur leur terrain mascotte de Murrayfield. Les Irlandais, vainqueurs l'an passé du tournoi des Cinq-Nations, ont un peu refroidi notre enthousiasme en triomphant des « Tricolores » le 26 janvier, sur le stade de Colombes, en présence de 42.000 spectateurs, par 11 points (1 essai transformé, 1 essai et 1 but sur coup franc) à 8 (1 essai transformé et 1 but sur coup franc). L'Irlande, jusqu'à la soixante-treizième minute du match, menait par 11 points à 0. La vive réaction française fut trop tardive pour que la victoire changeât de camp, et si nos avants donnèrent toute satisfaction, nos lignes arrières, mis à part le demi de mêlée Lasaosa et l'arrière Brun, furent trop lentes, trop mal inspirées ou trop maladroites pour que notre défaite fût qualifiée d'injuste.

AU CENTRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

LES SCULPTURES DE VINCENT DE CROZALS
LES PEINTURES D'ANNELIES NELCK

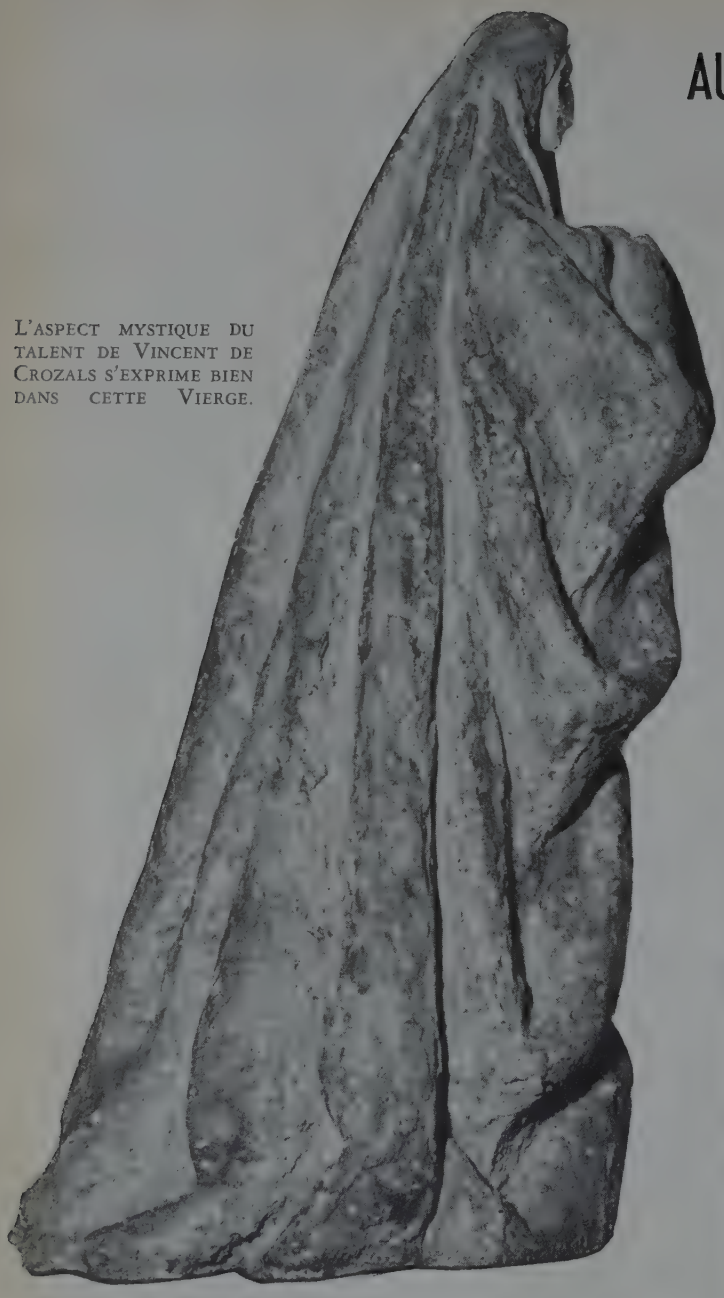

L'aspect mystique du talent de Vincent de Crozals s'exprime bien dans cette Vierge.

C'est une bien sympathique exposition qui nous est offerte au Centre des relations internationales... Dans les ménages d'artistes il y a souvent d'assez dangereuses interprétations d'influences, et ce n'est pas toujours, comme on pourrait logiquement le croire, le tempérament artistique le plus fort qui finit par s'imposer. Ici rien de tel. Vincent de Crozals et Annelies Nelck, qui ont leur atelier à Vence, travaillent sur deux registres différents.

Lui est sculpteur. Il a surtout travaillé seul et a puisé en soi son inspiration, mais il a rejoint tout naturellement les maîtres de son temps : un Laurens, un Zadkine, un Moore. Il a touché à tout et, malgré son jeune âge, semble avoir fait le tour de toutes les techniques : le plâtre, le ciment, le bronze, la terre cuite, la céramique vernissée, la taille directe du bois et de la pierre, le fer forgé (où d'ailleurs il excelle en de petits ouvrages pleins d'esprit). Et toujours une sorte de fougue contenue lui confère une évidente puissance d'expression. Il faut signaler aussi ses dessins et ses gravures, au trait sensible, et vigoureusement mis en pages.

Annelies Nelck a travaillé avec Matisse, qui témoigne de son estime pour ses travaux. On le discerne peut-être plus dans ses dessins, d'un beau style graphique, que dans ses peintures. Elle n'en possède pas moins, joint à un souci descriptif, un sens fervent de la couleur.

Alors que dans les habituelles expositions de galeries nous voyons généralement des tableaux alignés en ribambelle, celle-ci est composée d'éléments groupés avec un rare bonheur, à la fois dans un esprit décoratif et avec la préoccupation de la plus parfaite mise en valeur.

B. C.

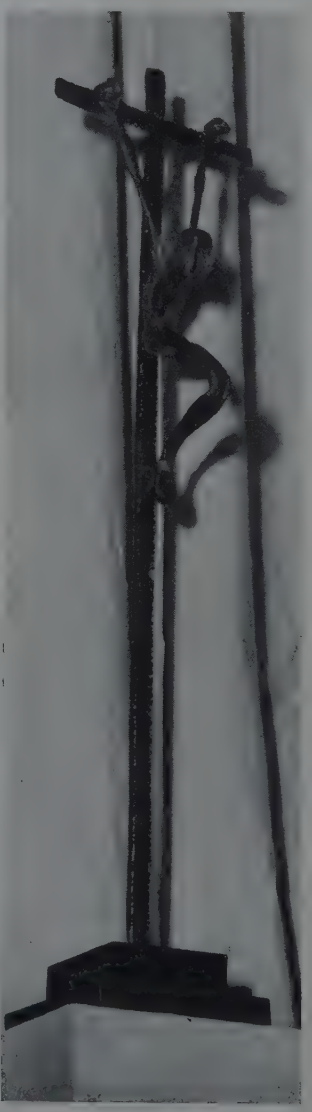

Une émouvante crucifixion...

Le Père Rayssiguier félicite l'artiste.

L'artiste a réussi une fougueuse étude de mouvement.

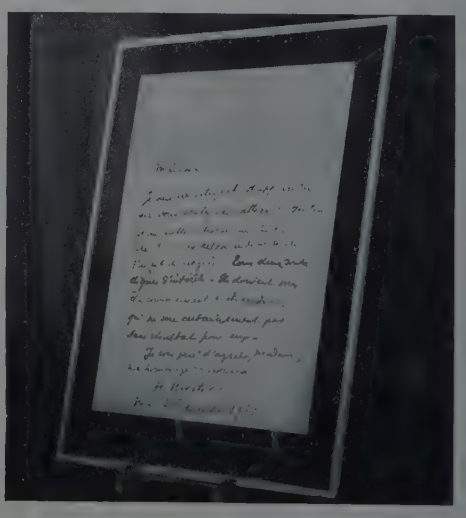

Matisse encourage Annelies Nelck.

★ L'OPINION D'ANDRE ROUSSEAUX ★

LES LETTRES DE CHATEAUBRIAND A MADAME RECAMIER

Les lettres de Chateaubriand à Mme Récamier sont entrées à la Bibliothèque Nationale il y a quelques mois. La plupart d'entre elles avaient été publiées. D'abord par Chateaubriand lui-même, qui en a introduit plus d'une dans les *Mémoires d'outre-tombe*. Puis par Mme Charles Lenormand, nièce et fille adoptive de Mme Récamier, qui avait fait paraître en 1859, dix ans après la mort de celle-ci, un recueil : *Souvenirs et Correspondance tirés des papiers de Mme Récamier*. Ce sont les héritiers de Mme Lenormand (parmi lesquels M. E. Beau de Loménie, auteur d'un important ouvrage sur *la Politique de Chateaubriand)* qui ont décidé de confier à la Nationale le précieux dépôt. D'autre part, la correspondance fameuse, qui constitue un irremplaçable complément aux *Mémoires d'outre-tombe,* est aujourd'hui publiée pour la première fois de façon intégrale par les soins de M. Beau de Loménie, sous la direction de M. Maurice Levaillant, qui a présenté et annoté l'ouvrage (Flammarion).

A peine ai-je écrit ce mot de correspondance qu'il me faut ajouter que c'est une correspondance à sens unique. Si nous possédons aujourd'hui trois cent soixante lettres environ de Chateaubriand à Mme Récamier, il n'y en a que trois de celle-ci dont le texte nous soit parvenu. Non le texte original, car toutes les lettres que Chateaubriand avait reçues de son amie furent brûlées par lui avec d'autres papiers intimes. Les trois dont nous parlons n'ont pas échappé à la destruction commune. Mais l'une d'elles a été citée par Chateaubriand lui-même dans ses *Mémoires,* et les deux autres furent interceptées et copiées, l'une par la police de Louis XVIII, l'autre par la police de Metternich.

D'ailleurs, si Mme Récamier n'a pas anéanti de la même façon les lettres de Chateaubriand, qu'elle a gardées au contraire avec un soin pieux, elle ne nous les a pas toutes transmises. Pudique et réservée, elle n'entendait pas léguer à la postérité l'ensemble complet d'une correspondance intime. Les lettres qu'elle voulait publier furent choisies par elle. D'autres se trouvaient sans doute dans une malle dont elle a parlé dans son testament : « Tous les papiers contenus dans une malle portant pour inscription : *Papiers à brûler sans les lire,* seront brûlés en présence de mes exécuteurs testamentaires. » Si bien que certaines confidences sont à jamais dérobées à la mémoire des hommes.

C'est très bien ainsi. L'histoire de Chateaubriand et de Mme Récamier garde une dignité qui honorerait d'autres liaisons célèbres. Non qu'il y ait lieu de penser, comme on l'a fait longtemps, que Juliette Récamier ait réservé un amour platonique à son adorateur. La lettre que la police du comte Decazes a surprise, et que son indiscrétion nous a fait connaître, semble bien ne laisser aucun doute à ce sujet. Voici ce billet :

« *Vous aimer moins !* Vous ne le croyez pas, cher ami. A 8 heures. Ne croyez pas ce que vous appelez des projets contre vous. Il ne dépend plus de moi, ni de vous, ni de personne, de m'empêcher de vous aimer ; mon amour, ma vie, mon cœur, tout est à vous. 20 mars 1819, à 3 heures après-midi. »

Il y eut une passion, et même une passion quelquefois orageuse, au début de la liaison de Juliette et de René. Et ces amants regrettèrent souvent de s'être rencontrés trop tard, au milieu de leur âge seulement. Mais, comme le dit très bien M. Maurice Levaillant, « si leur liaison n'avait été surtout d'automne et d'hiver, aurait-elle présenté ce caractère unique de constance, de durée, de pure et inimitable beauté » ? Un chef-d'œuvre d'amitié amoureuse en fut le couronnement incomparable.

L'histoire de Mme Récamier n'est plus à faire depuis le livre de M. Edouard Herriot *Madame Récamier et ses amis* (un ouvrage qui aura bientôt cinquante ans), complété plus récemment par le livre de Mme Marie-Jeanne Durry sur *la Vieillesse de Chateaubriand.* Mais la correspondance complète, quand le lecteur en tourne lentement les pages, lui fait revivre ce grand amour, que Chateaubriand lui-même élevait au-dessus des amours humaines, en lui conférant une valeur unique.

Car on ne saurait mieux évoquer l'atmosphère de cette noble histoire sentimentale qu'en relisant, comme M. Levaillant nous y invite, les pages de *la Vie de Rancé* où Chateaubriand médite sur la vieillesse du cœur. « C'est l'amour qui meurt, écrit-il, avant l'objet aimé (...). Les sentiments de l'homme sont exposés à l'effet d'un travail caché ; fièvre du temps qui produit la lassitude, dissipe l'illusion, mine nos passions et change nos cœurs, comme elle change nos cheveux et nos années. » Et pourtant... C'est ici qu'il faut songer à Juliette Récamier. Car à cette constatation désolante Chateaubriand oppose une exception unique : « Cependant, il est une exception à cette infirmité des choses humaines ; il arrive quelquefois que dans une âme forte un amour dure assez pour se transformer en amitié passionnée, pour devenir un devoir, pour prendre les qualités de la vertu ; alors il perd sa défaillance de nature et vit de ses principes immortels. »

Dans ces lettres d'amour de Chateaubriand, ce qui tend à surpasser les frémissements du cœur, c'est cette ambition d'immortalité.

★ LES PROPOS LITTERAIRES DE GERARD CAILLET ★

LA PLANCHE ÉTROITE

Quelle intention guidait exactement l'active animatrice des jeunes éditions de *la Passerelle* quand Mme Fella Léal choisit son emblème ? A en juger par ses premières productions il semble qu'elle ait eu souci de jeter, précisément, un pont entre tous les arts, entre toutes les disciplines. Déjà Edouard Herriot, homme d'Etat et académicien, avait, sous le signe de la passerelle, évoqué le souvenir de Jean Giraudoux, homme du Quai d'Orsay et prince de la prose française ; et ce *Jean Giraudoux* s'achevait par une étude de Louis Joxe, dont on connaît la tâche au ministère des Affaires étrangères... Voici maintenant qu'un de nos plus sérieux et de nos plus dignes professeurs, qu'un des plus graves piliers du plus austère de nos enseignements, André Siegfried lui-même, publie à *la Passerelle* un ouvrage humoristique.

Il ne s'agit pas, évidemment, d'un ouvrage humoristique comme les autres, mais d'un traité humoristique, d'un traité de géographie humoristique.

D'un traité humoristique fort sérieux.

Il commence par un plaidoyer contre l'histoire et la géographie. « Fallait-il vraiment peiner, s'écrie l'auteur, comme on le faisait dans mon enfance, pour énumérer des sous-préfectures où l'on n'irait jamais, des fleuves « grossis », selon la formule, d'affluents sans prestige, ou bien pour retenir des dates d'événements périmés ? » La vérité n'est-elle pas bien plutôt du côté de ce qui nous paraît souveraine fantaisie ? Et la tentative s'élabore : sociologie inédite, mais soigneusement documentée des arrondissements de Paris, de son annuaire du téléphone et de ses lignes de métro ; on y apprend les lois qui président à l'habitat des académiciens et les grandes lignes de forces mystérieuses qui régissent les migrations des ducs. Sous l'apparence badine percent des constatations positives : on découvre les raisons de la mélancolie qui s'attache aux secteurs téléphoniques *Europe* ou *Laborde*; de la coupure qui sépare en deux tronçons la ligne de métro *Etoile-Nation* et qui se situe exactement à *Louvre*; du changement de résidence des administrateurs du canal de Suez. Mais surtout s'affirme, indiscutable, une vérité géographique : Paris n'est pas une ville, mais vingt villages, vingt arrondissements qui ont chacun leur physionomie et leurs mœurs.

Cette tentative ne déplaira certainement pas aux admirateurs — j'en suis — d'un autre peintre de Paris, Henri Calet (et celui-ci vient de nous prouver une fois de plus qu'il n'était pas seulement le chantre du XIVe !). Elle me plaît encore à un autre titre : celui que symbolise la passerelle, justement.

Il est bon, en effet, que le spécialiste s'évade des bornes de sa spécialité. Ne trouvez-vous pas réconfortant pour l'esprit qu'un Lewis Carroll se mette subitement à écrire *Alice,* qu'un Georges Colomb, éminent professeur de géologie à la Sorbonne, choisisse spirituellement le pseudonyme de Christophe pour nous donner ces chefs-d'œuvre que sont *le Sapeur Camember* ou *le Savant Cosinus ?* Il n'y a que les gens sans sérieux qui se prennent trop au sérieux !

Certes, loin de moi l'idée de rapprocher la géographie humoristique du livre pour enfants, mais je pense aussi à d'autres exemples de cette planche jetée entre des mondes clos et où j'aimerais voir se lancer beaucoup de nos célébrités. Nous parlions de Giraudoux tout à l'heure. Et M. Duff Cooper ? et M. Paul Claudel ?... Si Goethe n'avait pas eu tant de curiosités pour les « sciences naturelles », aurions-nous eu *les Affinités électives,* cet étrange roman dont le déroulement obéit, en quelque sorte, aux lois de la chimie ?

Bien souvent les découvertes, les créations de disciplines nouvelles ne se font-elles pas, justement, parce qu'un « spécialiste » s'est écarté, pour un temps, de sa spécialité ?

Parlant de l'amas de connaissances accumulées chaque année dans les laboratoires, Alexis Carrel écrivait : « Il faut à présent réunir ces parcelles en un tout et faire vivre ce tout dans l'esprit de quelques individus. Alors la science de l'homme deviendra féconde. » Trouver ces individus, capables de se spécialiser très vite, puis de s'évader de leur spécialité, voilà bien le problème de la science contemporaine. Il s'agit de recréer, sans cesse, une « superscience », grâce à quoi notre savoir ne demeurera pas isolé dans les bibliothèques et les revues techniques, mais deviendra, à son tour, générateur de connaissance nouvelle.

C'est pourquoi l'on ne saurait manquer une occasion de se réjouir dès qu'un homme se risque, devant nous, sur la planche étroite.

L'OPINION DE DENIS MARION

SUR « LE RODEUR »

L'un des plus rares plaisirs que procure aujourd'hui le cinéma — sauf aux tout jeunes spectateurs — est celui de la découverte. La multiplication des films, et par suite des scénaristes, des réalisateurs, des comédiens, des techniciens, n'est qu'une apparence superficielle qui déguise une fondamentale monotonie. C'est déjà vrai en France où une œuvre récente comme une *Histoire d'amour* nous donne, en dehors de Louis Jouvet, qui exécute pour la dernière fois son numéro habituel, l'impression du déjà vu : l'histoire et la mise en scène ont beau être dues à deux nouveaux venus, elles ressemblent autant qu'elles le peuvent, sans qu'il soit question de plagiat, à ce qu'Henri Jeanson et Christian Jaque ont déjà fait, continuent à faire et feront toujours d'ici quelques années. Aux Etats-Unis, c'est encore pis : le rodage de la mécanique industrielle est arrivé à un tel point de perfection que les tempéraments exceptionnels y sont réduits au même modèle standard. Cela ne nuit en rien au succès de ces productions ; au contraire. Nous sommes tous faits sur le modèle du colonel Bramble et nous rions d'autant plus fort à une plaisanterie que nous l'entendons pour la dixième fois, comme nous sommes émus par une situation dramatique dont nous connaissons les moindres ressorts.

Cet engrenage inexorable se détraque parfois et il en sort, à la surprise générale, une bande qui miraculeusement ne ressemble à aucune autre. Par miraculeusement j'entends exactement ceci : les auteurs ont manifestement cherché à copier des modèles préexistants, et pourtant, que ce fût à leur insu ou par leur rouerie, le résultat obtenu dépasse le but visé. Les studios Warner mettent en chantier le dixième rôle de Kay Francis, et il en sort le déchirant *Voyage sans retour* (quand on voudra le refaire, et retrouver délibérément ce climat exceptionnel, il n'en sortira paradoxalement qu'un film de série). Voici maintenant la production d'une petite compagnie indépendante, réalisée avec des moyens misérables, qui se présente comme le produit d'un travail à la chaîne : un réalisateur inconnu, Joseph Losey ; une vedette homme de troisième ordre, Van Heflin ; une vedette femme ayant encore moins de renommée, Evelyn Keyes, et c'est *le Rôdeur*.

Aussi bien beaucoup s'y sont trompés et n'y ont vu que l'adaptation d'un roman qui aurait pu paraître dans la série noire : un crime relativement ingénieux doublé d'une histoire sentimentale. Formule banale, mille fois employée. En réalité il s'agit de tout autre chose et nous nous trouvons devant le film le plus cruel qui ait été tourné depuis *Double Indemnité* (qui reposait d'ailleurs sur la même formule).

Le point capital, c'est la discordance totale entre ce que les personnages disent et ce qu'ils éprouvent. A prendre chacune des séquences isolément, nous avons une peinture parfaitement banale. Seul leur rapprochement nous suggère que ce conformisme apparent est un déguisement commode qui recouvre une réalité qui ne s'exprime jamais, non seulement parce qu'elle se heurterait aux impératifs de la censure, mais parce que, tels qu'ils sont définis, les personnages eux-mêmes sont incapables de se rendre compte de ce qui se passe réellement.

Nous aboutissons ainsi à une ambiguïté totale et il faudrait être bien naïf pour s'imaginer qu'elle est due au hasard. Le policier — ancien sportif dont la carrière a dû être brisée par des combines louches qu'il n'avouera jamais — croit ne faire qu'une opération commerciale en séduisant cette blonde plantureuse et en supprimant le mari, qui a souscrit une assurance de 62.000 dollars au profit de sa femme. Il est prêt à bien d'autres crimes pour conserver l'argent et s'assurer l'impunité. Mais il y en a un, le plus simple et le plus commode, qu'il n'envisagera même pas : celui de cette créature vulgaire, encore enlaidie par la grossesse.

D'autre part, l'ancienne danseuse, déçue dans sa vie conjugale, peut devenir amoureuse de l'individu grossier, cela n'empêche pas qu'elle devine qu'il est l'assassin de son mari, qu'elle ne l'en épouse pas moins et puis qu'elle le sacrifie aveuglément à leur enfant.

Par un hasard qui fait bien les choses, les déficiences budgétaires servent la réussite artistique. Idéalement il existe à Hollywood vingt meilleurs acteurs que Van Heflin pour jouer ce rôle : l'emphase vulgaire avec laquelle il l'interprète est bien dans la ligne de son personnage. Evelyn Keyes n'est pas jolie et n'est pas une bonne comédienne : elle n'en convient que mieux à ce rôle de femme sur le retour qui, déçue une première fois dans ses ambitions chorégraphiques, une seconde dans son aspiration à une vie normalement bourgeoise (un foyer, des enfants), est précipitée par le destin dans l'aventure sordide qui s'offre à elle.

Jusqu'à la photographie, qui n'a pas la perfection glacée des opérateurs de grands studios et qui par là-même fait sortir l'intrigue de l'atmosphère irréelle d'un monde idéal et la replonge dans la réalité quotidienne.

J'ignore l'accueil qui a été réservé au *Rôdeur* aux Etats-Unis, ce qui me donne à croire qu'il n'a pas fait sensation. Il semble qu'il doive en être de même en Europe. Je n'en persiste pas moins à y voir une des réussites les plus heureuses du film américain.

Soirs de Paris...

PAR MARCEL IDZKOW

Le gala de *Britannicus* à la Comédie-Française n'a prov aucune bataille d'*Hernani* (en format réduit), car si pouvait craindre le déchaînement de la clientèle cinémate phique et spécialisée de M. Jean Marais, on savait qu raciniens, justement attachés aux traditions de l'illustre compa passeraient aussitôt à la contre-offensive. Très heureusement, supporters de Jeannot (Marais) n'affrontèrent pas les admirateur Racine (Jean), et si Marie Bell et Renée Faure recueillirent des a mations méritées, Jean Marais n'en fut pas moins très applaudi les uns pour sa mise en scène, par les autres pour ses décors e costumes et par certains, enfin, pour sa composition de Néron.

Après la représentation ce fut la ruée dans les coulisses. Admir Inouï. Ravissant. Les superlatifs pleuvaient à l'étage de Mlle Mar se trouvent les loges de Marie Bell et de Jean Marais. Lorsq concert de louanges se fut calmé, on s'aperçut qu'il était l'heure d souper chez Maxim's, où Yvonne de Bray, Boris Kochno, Ma Carol, Simone Paris, Mony Dalmès, Eric von Stroheim, Denise Ve et Dora Doll retrouvèrent Marie Bell, Jean Marais et Jean Che dont les entrées — là encore — furent applaudies par l'élégante tèle du Maxim's.

M. le président de la République a offert un dîner à l'Elysée membres du corps diplomatique et aux chefs des missions dipl

M. Auriol et Mlle Genesty. « C'est une excellente se taire », dit M. Auriol. « Mais quel patron ! », répond-e

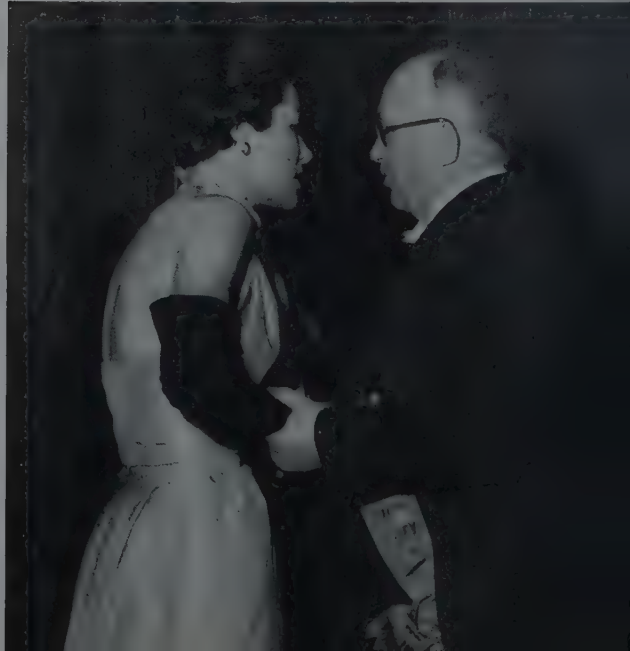

UCHE : JEAN MARAIS ACCUEILLE DANS SA LOGE SA MAMAN, SI
DU SUCCÈS DE SON JEANNOT. — POUR SA PREMIÈRE SORTIE
ELINE PRESLE VIENT CHEZ MOLIÈRE AVEC MARTINE CAROL.

ORSON WELLES CHERCHE UNE SALOMÉ A PARIS. LE VOICI
AVEC MARIA VINCENT AU DON JUAN. SERA-T-ELLE SALOMÉ?

accrédités à Paris. Les responsables du protocole furent très
ux, car à l'heure de se mettre à table M. le président Edgar Faure
encore à l'Assemblée nationale ainsi que ses ministres. Comme
ehinsky devait prendre le train, le dîner commença... et les retar-
es arrivèrent « en douce », laissant à M. Edgar Faure le soin
le dernier.

rès le dîner, plus de mille invités assistèrent à une brillante
ion avec laquais à la française et huissiers armés (de leur épée),
que l'orchestre symphonique de la Garde républicaine se faisait
dre.

théâtre des Champs-Elysées nous avons retrouvé l'étonnante,
ue Patricia Neway dans *le Consul*, de Gian-Carlo Menotti.
ptation française de Tony Mayer est de qualité et le drame
al de Menotti est si profondément émouvant, si merveilleusement
é aussi que ce spectacle constitue à mes yeux une des meilleures
s que l'on puisse passer actuellement à Paris.

LES SALONS DE L'ELYSÉE — APRÈS LE DINER DIPLOMATIQUE —
MARTINAUD-DEPLAT ÉCOUTE LE PRÉSIDENT EDGAR FAURE.

L'OPINION DE ROBERT KEMP

SUR DEUX IMMORTELLES : ARIANE ET MANON

L'OPÉRA vient de reprendre avec éclat *Ariane et Barbe-Bleue,* de Paul Dukas, qui n'en est qu'à sa quarante-troisième représentation. L'Opéra-Comique a fêté la deux millième de *Manon...* Ce n'est pas sur ces chiffres qu'on fonderait une comparaison de valeurs. *Ariane* est un des plus hauts monuments de la musique française. L'harmonie, qui dans l'œuvre de Massenet obéit aux règles les plus faciles, y est constamment opulente et neuve. La matière sonore en est d'une noblesse incomparable. C'est le marbre, l'or, le bronze, le diamant... *Manon* se contente de ses crincrins gentils, de ses violoncelles pâmés et des grelots vulgaires des chevaux du coche. L'architecture d'*Ariane* est majestueuse, superbement ordonnée : c'est un palais. Les formes les plus savantes du développement musical y sont utilisées avec une maîtrise qui n'existe plus. Les « variations » sur les joyaux — améthystes, saphirs, perles, émeraudes, rubis, diamants — émerveillent l'oreille et enchantent l'esprit. C'est la « grande variation » issue de Bach et de Beethoven ; la prouesse la plus difficile et la plus noble de la musique. Et Massenet n'eût pas osé s'y risquer... La montée de la chanson des *Filles d'Orlamonde,* l'entrée de la lumière du soleil, de l'air des champs et de la mer dans le souterrain où se recroquevillent Sélysette, Mélisande, Ygraine, Bellangère et Alladine, les cinq épouses prisonnières du monstre, la sublime péroraison du départ d'Ariane, que ses compagnes délivrées n'osent pas suivre, retenues par la crainte et l'amour auprès de Barbe-Bleue blessé, demeurent admirables, et le resteront. Mais ce ne sont pas des splendeurs accessibles aux nombreux.

Avouons du reste qu'il y a des défauts à *Ariane.* Dans les couloirs on comparait le drame lyrique de Dukas à *Pelléas,* son aîné de si peu d'années. Quelques-uns juraient qu'*Ariane,* des deux, a le moins vieilli. Ce n'est pas du tout mon avis. Bien que marqué par le temps, le livret de *Pelléas* est encore émouvant ; il garde la fraîcheur de ses fantaisies, ses jeux de lumière et d'ombre ; et les deux silhouettes, jeunes pour toujours, des amants malheureux. Maeterlinck y a mis toute sa tendresse, et son âme. Celui d'*Ariane,* écrit rapidement, à la demande du musicien, est faible. Le poète a repris un thème des *Douze Chansons :* celui des *Filles aux yeux bandés (Otez les bandeaux d'or)* qui « *ont ouvert à midi le palais des prairies ;* qui, après avoir *salué la vie (Serrez les bandeaux d'or),* ne sont point sorties... » Amies timides qui ont peur de la vérité, peur de l'espace, peur de la liberté ; captives de l'habitude, des morales héritées et des tendresses légitimes... Voilà bien les cinq petites épouses dans leurs ténèbres. Ariane leur offre la liberté. Elles n'osent pas la prendre... Thème repris récemment dans *Vogue la galère* et dans *Bacchus.* Un vrai slogan ! Maeterlinck disait : « On se méprendrait sur mes intentions si l'on y voulait trouver de grandes arrière-pensées morales ou philosophiques. » Le musicien a pris au sérieux le texte de Maeterlinck. Il a composé la plus grande, la plus profonde, la plus éblouissante musique qu'il a pu... Au fond, il y a une illusion. Le support craque sous le poids de sa charge sonore. De là une gêne : celle que donne la grandiloquence inopportune...

Ariane devient l'incarnation de la liberté ; elle ouvre la bouche comme *la République* de Delacroix sur sa barricade et *le Chant du départ* de Rude. C'est ainsi, me contait l'autre soir Henry Malherbe, confident de Dukas, que le musicien avait compris sa tâche. « On ne revendique pas la liberté à mi-voix ; on crie !... » Soit. Ariane crie donc. Ses cris rappellent ceux de Brunhilde, de Kundry. Ce sont les mêmes sautes du grave à l'aigu, la même scansion survoltée, et ces *sol la* si inhumains ! La voix de Mme Juyol, une des plus expressives et des plus belles qu'on ait entendues, la plus sûre depuis celle de Felia Litvinne, vient à bout de tout. Mais comment émouvrait-elle ? Alors que la déclamation de *Pelléas* révèle le texte, qu'on ne peut plus, l'ayant écoutée, en imaginer une autre, avouons que celle d'*Ariane,* si juste et si intelligente qu'elle soit, n'a pas cette *nécessité...*

Avec Mme Juyol, qu'on doit louer d'autant plus que son héroïsme « rapporte » peu et qui, malade l'autre soir, a bravé les accidents possibles et dont le larynx, au lieu de se fatiguer, retrouvait, en chantant, sa limpidité, on peut féliciter la « Nourrice », Mme Hélène Bouvier, autre voix splendide. Toutes deux m'ont paru articuler suffisamment.

M. Fourestier est un très bon chef qui a conduit l'orchestre sans défaillance. L'a-t-il pénétré de lumière ? L'a-t-il diapré, fait rutiler, argenté, endiamanté autant que nous l'attendions ? Je n'en suis pas assuré. De page en page il me semblait que dans le passé j'avais entendu plus brillant...

Manon ? Que voulez-vous ! Massenet était voluptueux ; il avait le cœur tendre. Sa partition, en dépit de bien des complaisances aux gros goûts du public et à une technique roublarde mais sommaire, est encore une merveille de grâce, un pastiche amusant et direct du XVIIIe siècle ; et un beau poème d'amour... On le réentend avec de petites larmes aux coins des yeux. Et Manon chantera : *Profitons bien de la jeunesse* bien après notre départ... La mise en scène, renouvelée il y a deux ans, est miraculeuse. Mme Georiboué et M. de Lucca ont de belles voix.

PETITES CHRONIQUES

Le général Eisenhower écoute le discours chaleureux par lequel M. Jacques Rueff lui souhaite la bienvenue.

LE GÉNÉRAL EISENHOWER REÇU A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES

Elu l'an dernier, en tant qu'associé étranger, au fauteuil laissé vacant par la mort du général Pershing, le général Eisenhower a été reçu à l'Académie des Sciences morales et politiques. M. Georges Bidault et M. André Marie assistaient à la séance, ainsi que M. David K. Bruce, ambassadeur des Etats-Unis en France. Accueilli par M. Jacques Rueff, président de l'Académie, qui retraça une carrière toute consacrée à la défense de la liberté, le général Eisenhower remercia l'illustre compagnie qui l'accueillait en son sein et affirma sa conviction que « la France, qui a tant contribué à la cause du progrès humain dans le passé, se montrera digne de l'héritage glorieux qui lui appartient ».

LÉGION D'HONNEUR

Parmi les récentes promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur, nous avons relevé avec plaisir le nom de M. Paul Blanchonnet, qui est promu au grade d'officier. M. Blanchonnet, l'une des personnalités les plus en vue de la grande presse régionale, est actuellement administrateur de *la Tribune de Saint-Etienne* et de l'hebdomadaire *Ici-Paris*. Nous lui adressons nos bien cordiales félicitations.

NÉCROLOGIE

L'archiduc Maximilien d'Autriche

Une crise cardiaque a emporté, à Nice, où il séjournait sous le nom de comte Kybourg, l'archiduc Maximilien d'Autriche.

Agé seulement de cinquante-sept ans, il était le petit-neveu de l'empereur François-Joseph, le frère de l'empereur Charles IV et l'oncle de l'archiduc Otto de Habsbourg. De son mariage avec la princesse Françoise de Hohenlohe-Waldenbourg, l'archiduc Maximilien laisse deux enfants, l'archiduc Ferdinand-Charles et l'archiduc Henri.

Docteur en droit, le défunt était chevalier de l'ordre de la Toison d'or, grand-croix et bailli d'honneur de l'ordre de Malte.

Roger Vitrac

Roger Vitrac, qui a succombé le 22 janvier à une longue maladie, n'était âgé que de quarante-huit ans. Né à Pensac, Roger Vitrac avait été un des adeptes les plus fervents du surréalisme, dont l'influence était encore sensible dans sa dernière pièce, *le Sabre de mon père*, que Pierre Dux créa l'an dernier au théâtre de Paris et qui fut publiée par *France-Illustration Littéraire et Théâtrale*. Parmi ses œuvres, parfois cocasses, souvent brutales, toujours à la recherche d'un renouvellement, il faut citer *les Mystères de l'amour, Victor ou les Enfants au pouvoir, les Demoiselles du large* et *le Loup-Garou*.

LE LIVRE QUE VOUS DEVEZ AVOIR LU SI VOUS VOUS INTÉRESSEZ A...

L'ISLAM :

Aly Mazahéri, *la Vie quotidienne des musulmans au moyen âge* (Hachette, 320 pages). L'auteur a pris pour point de départ le X^e^ siècle, époque à laquelle l'historien dispose de témoignages précis ; il s'arrête au XIII^e^ siècle, lorsque l'Islam médiéval s'écroule sous les coups des Mongols avant de s'engager dans une voie nouvelle.

Tous les aspects de la vie quotidienne sont présentés ici avec une prodigieuse minutie de détails : les mœurs, la pratique religieuse, la vie intellectuelle, la manière de se nourrir, de se vêtir, de travailler, de se divertir. On demeure confondu de la richesse de la civilisation islamique, plus évoluée sur bien des points que celle de l'Occident, et du progrès qu'y avaient déjà réalisé les arts, les sciences et les lettres. Les X^e^ et XI^e^ siècles sont l'âge d'or du livre, comme en témoigne la richesse fabuleuse des bibliothèques musulmanes : celle de Najaf, petite ville d'Irak, comptait 400.000 volumes ; celle d'Al Azi, au Vieux Caire, 1.600.000 ! A Hama, en Syrie, deux cents érudits travaillaient quotidiennement sur 70.000 volumes. Ces bibliothèques étaient classées, cataloguées. Les bibliophiles se procuraient à prix d'or des ouvrages précieux ; tels Al Asmaï, que dix-huit casiers de livres accompagnaient dans tous ses déplacements, et le lettré Al Fath Ibn Haquan, qui périt écrasé par la chute d'un coffre de manuscrits. Les Barmécides avaient fondé à Bagdad une « maison de la Sagesse » qui fut une véritable académie des sciences. L'histoire naturelle n'était pas moins en honneur : le parc zoologique de Samarra, Al Hir, couvrait 50 kilomètres carrés ; les animaux y étaient isolés par un réseau de canaux.

La technique artisanale produisait des chefs-d'œuvre : les croisés s'émerveillèrent devant les horloges qui mettaient en mouvement des automates jouant des concerts ou des oiseaux chanteurs.

Nous trouvons dans ce livre le prix des denrées, le secret des soins de beauté, voire les recettes culinaires.

On comprend qu'un souverain occidental du XIII^e^ siècle, Frédéric II de Hohenstaufen, ait affirmé que les musulmans de son temps étaient les hommes les plus heureux du monde...

L'HAGIOGRAPHIE :

Ernest Hello, *Physionomies de saints*, préface de M^gr^ Bruno Heim, illustrations de Georgette Boner (Mame, 160 pages format album). Un texte posthume (Hello est mort en 1885), animé par des dessins d'une inspiration très personnelle et dont le symbolisme éveille la méditation grâce à l'expressive schématisation des traits.

Ainsi se trouve rendue par l'image cette pensée de Hello : « Une des grandes erreurs du monde consiste à se figurer les saints comme des êtres complètement étrangers à l'humanité, des figures de cire coulées dans le même moule... J'ai essayé de rendre les différences et les ressemblances de leurs physionomies. J'ai essayé de montrer que plusieurs saints sont plusieurs hommes et qu'il n'y a qu'un seul Evangile. »

Nul texte n'était d'ailleurs mieux fait pour inspirer un artiste. De saint François de Sales Hello dit : « Il était si doux que la campagne lui a confié ses secrets. » De saint Antoine : « Il était de cette classe de saints qui ne s'étonnent de rien et qui parlent aux animaux comme aux hommes. » De sainte Catherine de Gênes : « Elle habite, au-dessus des choses qui se pensent, le domaine des choses qui se sentent. »

ALBERT MOUSSET.

A TRAVERS LES EXPOSITIONS

Le Club de la Publicité présente actuellement une exposition d'un peintre et dessinateur de talent : Ed. Virtel. En dehors de deux paysages à l'huile et de quelques affiches l'ensemble de l'œuvre de Virtel est une série importante d'aquarelles et de dessins à la mine de plomb ou au crayon évoquant les quartiers du vieux Paris. Ed. Virtel est un excellent technicien qui représente à la fois avec fidélité et émotion les sites parisiens.

Lors du vernissage de son exposition, le peintre Virtel (au centre) reçoit les félicitations de ses amis.

Certaines de ses aquarelles dénotent des qualités de sensibilité de vision, un sens subtil de la recréation de l'atmosphère si exceptionnelle de notre capitale : des effets de brume ou des ciels limpides, des rayons de soleil qui dorent les briques roses de la place des Vosges, ou les gris nuancés de l'hiver. Ed. Virtel expose ici toute une série d'œuvres qui conviendraient admirablement à l'illustration d'un ouvrage sur Paris, car la précision dans les détails des sites représentés en même temps que l'exécution très libre et pleine de sensibilité accusent les qualités nécessaires à l'édition d'un tel volume.

D'autre part, Ed. Virtel a exécuté lors de sa captivité toute une série de croquis d'après ses camarades et la vie de camp et d'hôpital qui sont d'une grande spontanéité et dont quelques exemples, plus réalistes encore que les autres, semblent trahir l'influence lointaine des peintures « picaresques » de Murillo.

Enfin quelques affiches exposées, notamment celle exécutée pour le IV^e^ arrondissement, témoignent des dons d'invention et d'originalité d'Ed. Virtel.

MAURICE SÉRULLAZ.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Pèlerinages

A Pontmain plusieurs milliers de fidèles ont participé aux fêtes marquant le quatre-vingt et unième anniversaire des apparitions du 17 janvier 1871.

Les grands centres de pèlerinage ont reçu l'an dernier plus de fidèles que les années précédentes. Plus d'un million de pèlerins ont séjourné à Lourdes. Le mois d'août en particulier a connu une affluence telle qu'on n'en avait pas constaté de semblable depuis 1848. Lisieux a reçu de son côté 1.042 pèlerinages.

Le beau-frère du Pape est mort

Le Souverain Pontife vient d'être frappé d'un deuil douloureux : son beau-frère, le comte Ettore Mengarini, mari de sa sœur Giuseppina, a succombé à une crise cardiaque à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

LA SEMAINE HIPPIQUE

La préparation des olympiades est à l'ordre du jour. Si nos représentants pour les sports équestres sont déjà connus, ils ne seront désignés qu'en fonction de la forme « cavalier-cheval » au moment du départ pour Helsinki.

En concours hippique, un premier examen a retenu les noms de MM. d'Orgeix, d'Oriola, Calmon, des lieutenants du Breuil et Lefrant. Parmi les « jumpers » qui leur seraient confiés, on donne comme probables Arlequin D, Ulysse B, Tramontane, Bienvenue, Aiglonne, Tourbillon, Marquis III, Vézelise, etc. Cinq cavaliers et treize chevaux composeront l'équipe. Ils seront groupés au C. N. S. E. de Fontainebleau afin de former, sous les ordres du lieutenant-colonel Cavaillé, un ensemble cohérent.

Trois « ateliers » travaillent en même temps la grande reprise de dressage. A Chantilly, le colonel Jousseaume achève de mettre Minutier au point et parfait la forme d'Harpagon, son prestigieux « anglo » des dernières olympiades. L'Ecole de Saumur détacherait le commandant Margot, écuyer en chef, avec Alcazar ; on a également prononcé le nom du commandant Lair. Le colonel Gillois, montant Rana, les commandants Saint-Fort Paillard et de Saint-André se réunissent également à Fontainebleau pour préparer l'épreuve.

Le concours complet d'équitation nécessitera six cavaliers et treize chevaux. M. Charpy, le commandant Saint-Fort Paillard, les capitaines de Couët et Mazon, le lieutenant Lefrant sont sur les rangs.

Est-il besoin de rappeler que le lieutenant-colonel Cavaillé et ses équipes ont remporté deux médailles d'or, une médaille d'argent et une de bronze aux olympiades de 1948 ? Faisons-leur confiance en 1952.

TRÉ-HARDY.

POUR LA SAUVEGARDE DU PALAIS DE VERSAILLES

Au moment même où des appels sont lancés pour réunir les 5 milliards nécessaires pour les indispensables réparations à effectuer dans le palais de Versailles, la Société des Amis de Versailles (1) nous prie de rappeler qu'elle est habilitée à recevoir tous dons en faveur de Versailles. Fondée en 1907 sous les auspices de Victorien Sardou, et successivement présidée par Edouard Detaille, Alexandre Millerand, Maurice Paléologue et le comte de Fels, cette société, dont le président actuel est le duc de Brissac, fut reconnue d'utilité publique le 16 avril 1913.

Il convient à ce propos de signaler le bel effort réalisé par les Beaux-Arts. M. André Japy, architecte en chef, conservateur du domaine, vient en effet de terminer la restauration des petits appartements de Louis XV et de Louis XVI, qui seront ouverts au public lorsque M. Mauricheau-Beaupré, conservateur en chef du musée, aura achevé de les meubler.

(1) Pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, Paris (1^er^). Chèques postaux : Paris 7519-19.

COURRIER MUSICAL

Orphée

Il y a juste un an Maria Férès débutait dans *Orphée*. Chaque fois que l'œuvre de Gluck réapparaît sur scène la même question irritante se pose : ténor ou contralto ? Selon la forme et la voix qui lui sont prêtées, le chantre de Thrace se fait à volonté homme ou femme. Mais cela, au fond, importe peu. Ce qui compte, c'est que l'artiste préserve l'illusion. Et Maria Férès, par sa plastique, son timbre, son expression, y parvient superbement. Elle n'est, dans la nouvelle série de représentations qu'elle vient de donner avec l'Orchestre National sous la direction d'Inghelbrecht, « ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre » ; elle a gagné en aisance, en sûreté en s'éloignant un peu du dépouillement, de l'austérité de sa tentative initiale. Mais on sent chez elle une ferveur, un désir de toucher juste qui manquent rarement leur but. Je suis sans doute mauvais juge : la partition de Gluck atteint plus sûrement, plus profondément ma sensibilité en version de concert. Je confesse que dans le merveilleux solo de flûte je préfère écouter et non point voir, que la représentation des Furies en virtuoses des pointes — la technique d'Andrée Lelièvre n'est pas en cause ici — contrarie grandement mon pouvoir d'évocation. On a beau me dire qu'il faut bien occuper les moments où l'action dramatique cède le pas à la symphonie-ballet... Je ne me déclare pas convaincue de la nécessité de ces intermèdes, et je regrette de préférer l'ombre et l'immobilité à cette dramaturgie de convention qui disperse mon attention auditive. Sans doute ai-je tort contre les chorégraphes et contre Gluck lui-même. Sans doute aussi devrais-je attendre le metteur en scène et le chorégraphe de génie qui me mettront sous les yeux une figuration indiscutable. Me voici libre à présent de louer la beauté des chœurs Elisabeth Brasseur et la voix brillante et pure de Nadine Sautereau, naguère si charmante dans l'Amour, aujourd'hui parfaite Eurydice.

L. Maurice-Amour.

RENÉ-JEAN CLOT LAURÉAT DU PRIX DES DEUX-MAGOTS

Depuis sa fondation, en 1933, le prix des Deux-Magots était décerné au début de décembre. Dans l'intérêt même des candidats, pour leur éviter d'être éclipsés par la proximité des grands prix littéraires cette date a été déplacée. C'est donc le 22 janvier que le prix des Deux-Magots a été attribué pour la dix-neuvième fois. M. René-Jean Clot l'a emporté au premier tour, avec huit voix, pour son roman *le Poil de la bête*. Raymond Queneau, qui fut en 1939 le premier lauréat du prix, présidait le déjeuner qui suivit le scrutin.

QUARTIERS D'HIVER DANS L'ARMÉE SUISSE

Souvent appelée à manœuvrer en haute montagne, l'armée helvétique vient de mettre au point une technique nouvelle pour la construction d'igloos inspirés des Esquimaux. Plusieurs soldats gonflent de leur souffle un énorme ballon. Celui-ci est déposé dans un trou, puis le tout recouvert de neige. On ménage, bien entendu, une ouverture. Il ne reste plus qu'à dégonfler le ballon et à pénétrer dans la hutte.

PANORAMA RADIOPHONIQUE

Jacques-Gabriel Prod'homme, qui fut l'un de nos plus éminents bibliothécaires de l'Opéra, prend soin depuis sa retraite de célébrer maintenant à la radio avec beaucoup de bonheur « l'Anniversaire musical de la semaine ». Le titre même de sa rubrique prouve qu'un événement important se produit au moins hebdomadairement et laisse un précieux sillage, ce qui est déjà réconfortant... L'excellent musicographe vient d'être appelé à évoquer « la naissance d'Edouard Lalo ». Il a rappelé que l'illustre maître français du XIXe siècle, auteur de l'impérissable *Roi d'Ys*, est le descendant d'une famille espagnole établie en Flandre. Il vint apprendre le violon à Paris dès l'âge de seize ans, puis étudia la composition et devait l'abandonner provisoirement après son mariage. Cette agréable causerie a été soulignée par l'audition de quelques œuvres maîtresses, telles que la *Symphonie espagnole*, colorée à souhait, et la pittoresque *Rhapsodie norvégienne*.

Louis Aubert, qui fut condisciple du regretté Paul Ladmirault, compositeur breton, parlera le 2 février, à 15 h. 30, de l'œuvre du disparu ; elle mérite de ne pas sombrer dans l'oubli. C'est le triste sort de certaines compositions, qui valent pourtant plus d'égards. Toute une cohorte de musiciens doit se dresser dans notre souvenir, et leurs partitions de qualité sont dignes de paraître ou de réapparaître à nos programmes. De nombreux groupements se chargent d'exhumer des pièces anciennes du Grand Siècle, mais négligent de puiser dans le riche trésor, plus à portée de la main. Je n'en veux pour exemple que la production de Déodat de Séverac, d'Albéric Magnard, de Gabriel Dupont, pour ne citer que trois noms. Il y a là matière à de nombreuses causeries, fécondes si elles éveillent l'intérêt du public pour des musiciens notoires et provoquent l'inscription de leurs meilleures pages au répertoire des grands concerts ainsi que la représentation de leurs pièces majeures sur les scènes de nos théâtres. Qui prendra l'initiative de faire ainsi revivre l'harmonieuse pensée de tous ces grands morts ?

W.-L. Landowski.

NOUS AVONS LU POUR VOUS

Henry Poulaille : *la Grande et Belle Bible des noëls anciens* (A. Michel).

M. Henry Poulaille, qui depuis longtemps moissonne dans les vastes et vieilles terres de la poésie populaire, nous donne aujourd'hui le meilleur, sans doute, de son grain. Et le grenier n'est pas petit, ni à demi rempli : un très gros volume où sont réunies près de trois cents pièces pour le seul XVIIIe siècle et la période contemporaine. M. Poulaille, après une excellente introduction historique et critique, a groupé les noëls régionaux avec l'indication de leur province ; viennent ensuite ceux qui, sortis du terroir, ne peuvent être identifiés à coup sûr. Pour le XIXe siècle, les chansons anonymes, encore nombreuses, sont accompagnées des œuvres des poètes populaires ; le chapitre le moins significatif n'est certes pas celui qui est consacré aux félibres. Enfin, pour conclure cette somme de poésie populaire : une précieuse petite anthologie de noëls littéraires, avec, entre autres, des poèmes de Verlaine, de Jammes, de Marie-Noël, de Maurice Fombeure. L'ouvrage, qui comporte encore des exemples musicaux, est illustré de reproductions puisées dans les Bibles et Evangiles anciens, et aussi bien dans Rembrandt ou Delacroix que dans l'imagerie d'Epinal. Cette « Bible » mérite son titre : voilà bien en effet le livre même des vieux noëls de France.

Y. F.

Anne de Bercy et Armand Ziwès : *A Montmartre... le soir* (Bernard Grasset).

M. Armand Ziwès, qui fut préfet de police, eut dans l'administration une physionomie bien personnelle. Né à Montmartre, il n'a jamais oublié son terroir, et il est de ceux qui ont contribué à sa réputation. Menant de front, en effet, la carrière administrative, la littérature et la musique, il a écrit de nombreuses chansons. Pour son nouveau livre il s'est associé avec une Montmartroise authentique, une des doyennes de la chanson, Anne de Bercy. De cette collaboration est née une histoire pleine d'intérêt des « cabarets » parisiens et une suite de portraits de chansonniers fort plaisamment évoqués.

René Herval : *En Normandie*. — Jacques Levron : *la Haute Bretagne* (B. Arthaud ; Grenoble-Paris).

Ces deux volumes font partie de la collection « les Beaux Pays », et cela suffit à indiquer leur qualité. *En Normandie* est dû à la plume si alerte de René Herval, grand prix récent de littérature régionaliste, et qui a déjà consacré deux volumes à sa province natale. Celui que la maison Arthaud réédite aujourd'hui renferme la description des sites et des monuments de la Normandie centrale et de la Normandie occidentale. S'appuyant sur une trame historique très simple et très souple, l'auteur met en valeur chacune des régions et des villes décrites. C'est ainsi que deviennent plus intelligibles pour le voyageur les beautés diverses de Caen, qui ont survécu, comme par miracle, aux bombardements et aux assauts, le jaillissement inégalé des flèches de Coutances, la poésie pénétrante de Bayeux, la sauvage grandeur de Domfront et le merveilleux spectacle offert par le Mont-Saint-Michel, qui est la plus haute affirmation du génie architectural normand.

Quant à *la Haute Bretagne*, une première édition de ce livre avait été publiée en 1936. Elle fut tôt épuisée. La Bretagne a, hélas ! connu depuis lors les ravages de la guerre. C'est donc une édition complètement refondue, corrigée et mise à jour que l'auteur, M. Jacques Levron, Breton de Rennes, qui a consacré plusieurs de ses ouvrages aux provinces de l'Ouest, présente aujourd'hui ; ajoutons que l'illustration est presque entièrement neuve. L'image qu'elle offre de cette partie de la Bretagne est particulièrement séduisante. C'est un constant plaisir des yeux.

André Gardin : *Histoire illustrée du Mont-Saint-Michel* (chez l'auteur, 43, rue Saint-Gervais, Avranches).

Peintre, graveur et historien, M. André Gardin a composé sur le Mont-Saint-Michel un ouvrage dont on pourrait dire qu'il a un caractère définitif. On pourrait à juste titre en louer l'érudition ; on pourrait aussi louer le talent de l'illustrateur. Mais le plus bel éloge qu'on en puisse faire c'est sans doute de dire que c'est un livre écrit avec amour. M. Gardin connaît tout ce qui concerne le Mont, auquel il a consacré des années d'étude et dont il parle avec ferveur. Comme l'écrit Daniel-Rops dans sa préface, son livre est un chef-d'œuvre non indigne du monument qu'il évoque.

Elliott Arnold : *la Flèche brisée* (Editions mondiales).

Ce roman, dont la traduction est due à Jean Mursy, est une large fresque où revivent les mœurs et les combats des Indiens Apaches Chiricahnas. Composé d'après des documents historiques et biographiques ainsi que d'après des souvenirs personnels et des conversations que l'auteur a eues avec plusieurs spécialistes de l'ethnographie, il offre une vérité dans le récit qui n'est généralement pas l'apanage du roman historique.

LA LUTTE CONTRE LE « GANGSTÉRISME »

Au cours d'une conférence de presse tenue à la préfecture de police M. Jean Baylot vient de donner des précisions sur la réorganisation de la police judiciaire et de l'état-major du quai des Orfèvres. Les brigades territoriales — qui ont largement contribué depuis vingt mois à la régression de la criminalité — seront désormais au nombre de douze au lieu de quinze. Les effectifs ainsi dégagés iront renforcer la division criminelle.

Aux archives centrales et dans les services de renseignements de nouveaux fichiers permettront d'accélérer considérablement les recherches ; en matière d'armes à feu et d'empreintes digitales notamment.

En matière de prévention, la préfecture met en service pour les transports de fonds privés ou publics des cars blindés munis de radio. Toute entreprise peut en demander l'assistance moyennant remboursement des frais : 3.000 francs de prise en charge, 2.000 francs de l'heure ou 80 francs du kilomètre.

Ces frais, qui peuvent être réduits si plusieurs entreprises se groupent en vue d'effectuer une tournée commune, sont en outre compensés par la diminution des tarifs d'assurance.

Les nouveaux cars « en location » sont munis d'un blindage d'accès de 3 millimètres, d'un pare-brise blindé également, de grilles métalliques devant toutes les portes et de verrous de sûreté.

Chacun d'eux sera escorté d'une « traction avant » d'accompagnement. Avis aux autres « utilisateurs » de traction avant.

UN « CLUB » DES MANNEQUINS

Les mannequins de la capitale viennent d'ouvrir un « club » avec l'intention de venir s'y reposer « des fatigues de la vie parisienne ». Cela n'empêcha pas l'inauguration du « club » d'être une manifestation extrêmement joyeuse. Notre photographie, sur laquelle on voit (de gauche à droite) Capucine, Praline, Simone, Lucky et Fredy chantant à tue-tête, suffit à le prouver.

LE BOTTIN MONDAIN VIENT DE PARAITRE

L'édition 1952 du Bottin mondain vient de paraître. Comme chaque année cet ouvrage contient une liste alphabétique de toutes les grandes familles de France et de toutes les notabilités de Paris et de province et ces multiples renseignements sur les administrations, les cultes, les commerces de luxe, etc., qui en font un instrument aussi indispensable au « Tout-Paris » que le Littré au grammairien.

PETITES INVENTIONS

Outils en miniature

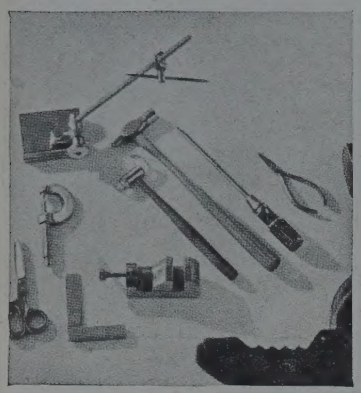

A l'intention des bricoleurs une firme américaine a conçu une série d'instruments de précision qui tiennent à l'aise dans une boîte d'aspirine. Le marteau a 4 centimètres de long, le tournevis quelques millimètres de diamètre. On affirme que les ciseaux coupent à merveille, mais on n'indique pas comment il faut s'en servir.

C. T.

COURRIER DE LA PHILATÉLIE

Nouvelles de Suisse

En 1852 les postes helvétiques installèrent les premiers appareils de télécommunication. Pour rappeler ce centenaire l'administration suisse a émis, le 1er février, une série de quatre vignettes sans surtaxe. Chaque valeur symbolise un moyen moderne de télécommunication : 5 c. orange et jaune, le *télégraphe* ; 10 c. vert, bleu et rose, le *téléphone* ; 20 c. lilas rose et bleu gris, la *radio* ; 40 c. bleu foncé et bleu clair, la *télévision*. Ces jolis timbres d'une heureuse venue ont été dessinés par P. Gauchat et héliogravés par Courvoisier.

J. BELLAY.

LES ÉCHECS (N° 94)

Solution de l'étude n° 95, par André Chéron.
(France-Illustration, *1951*.)

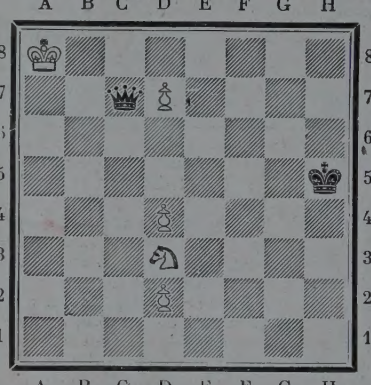

Les blancs jouent et font partie nulle.

Le seul plan de gain est d'approcher le roi noir du pion d7, pour l'empêcher de faire dame, ce qui rendrait la liberté à la dame et lui permettrait de prendre les autres pions.

Pour empêcher le roi noir de s'approcher, le cavalier dispose de deux barrages : un bon (1. Cd3-ç5 !) et un mauvais (1. Cd3-é5 ?).

1. Cé5 ? perdrait ainsi : 1. ... Rh4 !. — 2. Pd5, Rg3. — 3. Pd6 (3. Pd4, Rf4 ; 4. Pd6, Dd8+texte ; ou 4. Cd3+, Ré4 ; 5. Cç5+, R×d5 gagne) 3. ... Dd8+ !. — 4. Rb7, Rf4 !. — 5. Pd4 (5. Cg6+, Rf5 ; 6. Cf8, Ré5 ; 7. Rç6, D×f8 gagne. Ou 5. Cd3+, Ré4 ; 6. Cç5+, Rd5 ; 7. Pd4, R×d6 ; 8. Ra6, Rç6 gagne) 5. ... Rf5 !. — 6. Rç6 (menace 7. Cf7), Ré6 ! (la dame doit maintenant prendre d6 puis d4). — 7. Rç5 (si 7. Rb7, Df8 ; 8. Rç7, D×d6+gagne, texte) 7. ... Da5+. — 8. Rç6, Dd5+. — 9. Rç7, D×d6+. — 10. Rç8 (10. Rb7, D×d4 ; 11. Rç8, Dç5+ ; 12. Rb7, Ré7 gagne) 10. ... Da6+. — 11. Rç7 ou b8 (11. Rd8, Db7 ; 12. Ré8, Db5 ; 13. Rf8, Db8+ ; 14. Rg7, Dd6 et ×d4 gagne ; ou 13. Pd5+, R×é5 ; 14. Ré7, Db7 ; 15. Ré8, R×d5 ; 16. Pd8 : D+, Ré6 gagne) 11. ... Da5+. — 12. Rb7 (12. Rç8 ou ç6, Dç3+ ; 13. R. joue, D×d4. Si 12. Rb8, Dd8+ ; 13. Rb7, Rd5 ; 14. Ra6 ou a7, Dç7 gagne) 12. ... Dd8 !. — 13. Rç6 (13. Ra6, Db8 ; 14. Ra5 Dd6 gagne) 13. ... Db8. — 14. Rç5 (si 14. Cç4, Da8+ et chute de d7) 14. ... Dd6+. — 15. Rç4, Rf5. — 16. Rd3, Dd5. — 17. Rç3 (17. Ré3, Dé4+ et ×d4+ gagne) 17. ... Ré4 gagne.

Seul 1. Cç5 ! fait nulle, Rg4. — 2. Pd5 ! (2. Pd3 ?, Rf5 gagne) 2. ... Dd6 (2. ... Rf5 ; 3. Pd4, Rg6 ; 4. Cé6 ; ou 3. ... Rf6 ; 4. Pd6, Dç6+ ; 5. Ra7). — 3. Pd4 (ou 3. Cé4, D×d5+ ; 4. Rb8 ; mais non 3. Rb7 ?, D×d5+ gagne) 3. ... D×d5+. — 4. Rb8, D×d4. — 5. Cé4 !! partie nulle.

Ou 1. Cç5 !, Rh6. — 2. Pd3 !! coup d'attente (et non 2. Pd5 ?, Dd6 gagne ; 3. Pd4, D×d5+ ; 4. Rb8, D×d4 ; ou 3. Pd3, D×d5+ ; 4. Rb8, Dd6+ ; 5. Rb7, Rg6 ! ; 6. Pd4, Rf7 gagne) 2. ... Rh5 zugzwang (si 2. ... R joue ailleurs ; 3. Cé6. Ou si 2. ... Dd6 ; 3. Rb7). — 3. Pd5, Dd6 (si 3. ... Rg4 ; 4. Pd4, Rf5 ; 5. Pd6, D×d6 ; 6. Rb7, D×d4 ; 7. Rç6, Ré5 ou Rf6 ; 8. Cb7 partie nulle). — 4. Pd4 (ou 4. Cé4, D×d5+ ; 5. Rb8 nulle) 4. ... D×d5+. — 5. Rb8, D×d4. — 6. Cé4 !! partie nulle.

Le cavalier en ç5 a entouré le roi noir d'une invisible barrière, impossible à franchir.

Etude n° 96, par André Chéron, dédiée au club d'échecs de Genève à l'occasion de son 50e anniversaire.

Les blancs jouent et gagnent.

Cette étude figurait sur la couverture du programme du 52e tournoi suisse d'échecs (Genève, juillet 1951) enlevé, comme on le sait, par Grob, avec ½ point d'avance sur Lob.

ANDRÉ CHÉRON.

SÉJOUR A MARSEILLE
LITTORAL HOTEL 129, Bd Corderie
Chambres luxueuses et appartements 1-2 pièces + bains - cuis. par jour, semaine ou mois.
Confort et service hôtel 3 étoiles.

RHUM St-JAMES
DES GRANDS CRUS DE
St-James
AUX ANTILLES

«St-James ce prestigieux pays des Antilles est le lieu d'origine des premiers Rhums du Monde.»
A 2

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Immble rappt à Paris 11e arrt **Bd Beaumarchais** N° 102, Cce 261 m². Rev. br. ann. en oct. 1951 : 510.854 frs. **M. à p. : 2.500.000 frs.**
Immble rappt à Paris 5e arrt **R. Vauquelin, 26** R. br. ann. en oct. 1951 : 438.449 frs. Cce 957 m² **Mise à prix : 2.500.000 frs.**
Adjes Ch. not. Paris, 12 février 1952, à 14 h. S'ad. Me **B. Robineau**, not., 8, r. Maubeuge.

Vente Palais Justice Paris, Mercredi 6 Février 1952 à 14 heures, **6 Lots** à
Magnac-Laval (Hte-Vienne)
1er lot **Nue Propté Villa d'hab. Age** Cont. 3 h. 13 a. **Libre location.**
2e lot **Nue Propté Domaine Age** Cont. 63 h. 19 a. 71 ca. loué par métayage.
3e lot **Nue Propté Bois et pêcherie domaine Age** Cont. 3 ha. 22 a. 15 ca. **Libre location**
4e lot **Nue Propté Dom. Thibarderie** Cont. 10 a. 95 ca. **Libre location.**
5e lot **Nue Propté Dom. Thibarderie** Cont. 79 h. 29 a. 60 ca. loué par métayage.
6e lot **Nue Propté bois et pêcherie dom. Thibarderie** Cont. 13 h. 39 a. 40 ca. **Libre location.**
L'usufruitière est née le 9 août 1882
Mises à prix : 1.000.000 - 4.500.000 150.000 - 200.000 - 5.000.000 - 300.000.
S'ad. p. rens. Me **Leveillé Nizerolle**, Raoul Inbona, avoués, Paris, Faroux, not. Paris, Chausserie-Laprée, not., Magnac-Laval, Greffe criées et s. lieux.

Comité de Direction :
Président : Vincent DELPUECH.
Directeur : G. CAHEN-SALVADOR.
Administrateur : S.-M. QUILICI.

FRANCE-ILLUSTRATION MONDE ILLUSTRÉ 13, rue Saint-Georges

Publication hebdomadaire.
GEORGES OUDARD
Fondateur.

TÉL. Administration : TRUdaine 82-54
Rédaction : TRUdaine 78-47

TARIFS D'ABONNEMENT

Chèques postaux : PARIS 4670-19
Adresse télégr. : ÉDIFRANCILUS

L'abonnement n° 1 donne droit aux 49 numéros d'actualités.
L'abonnement n° 2 est formé des 49 numéros d'actualités et des 24 numéros de « France-Illustration littéraire et théâtrale»
L'abonnement n° 3 se compose des 52 numéros annuels, dont les trois numéros spéciaux traditionnels : « Noël », « Salon de l'Auto » et « Printemps ».
L'abonnement n° 4 comprend les 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux traditionnels et les 24 numéros de « France-Illustration littéraire et théâtrale ».

★

Les numéros « spéciaux d'actualités » sont servis sans augmentation de prix aux abonnés des quatre catégories.

Le supplément littéraire et théâtral, réservé aux seuls abonnés, paraît avec le 2e et le 4e numéro de chaque mois.

FRANCE ET UNION FRANÇAISE

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an....	4.400	5.600	6.000	7.200
6 mois...	2.200	2.800	3.000	3.600

ÉTRANGER

Abonnements payables soit en dollars, livres, francs suisses, escudos, soit en monnaie du pays (au cours officiel), soit en francs français.

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an....	5.400	6.950	7.250	8.800
6 mois...	2.700	3.475	3.625	4.400

Les abonnements partent obligatoirement du 1er de chaque mois. — Les demandes de changement d'adresse devront être accompagnées de la dernière bande et de 20 fr. en timbres-poste. — Droits de reproduction pour le texte et les illustrations réservés pour tous pays. — Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

TABLE DES MATIÈRES. Chaque semestre : 50 fr. — Frais d'envoi : 3 fr. 50 par fascicule.

Imprimé sur les presses de la S. N. E. P. (Imprimerie Bobigny). Dépôt légal 1er trimestre 1952. N° 203. — Printed in France.